

6^{ème}

RAPPORT

Partiel d'évaluation

Août 2020



TRANSPORTS ET
TRAVAUX PUBLICS

ECONOMIE ET
FINANCES

82

PROMESSES

JEUNESSE

EDUCATION
NATIONALE



SOMMAIRE

I - Présentation.....	03
II - Méthodologie.....	03
III - Accès à l'information publique.....	04
IV - Enseignement à tirer.....	04
1 - Transport et Travaux publics.....	05
2 - Jeunesse.....	06
3 - Education Nationale.....	07
4 - Economie et Finances.....	08
V - Recommandations.....	09
VI - Détails sur les promesses.....	10
Transport et Travaux publics.....	10
Education Nationale.....	15
Jeunesse.....	20
Economie et Finances	22
VII - Equipes	30

I - PRÉSENTATION

En lançant la plateforme Lahidi en 2016, l'objectif de l'ABLOGUI (Association des Blogueurs de Guinée) était d'offrir aux citoyens guinéens un outil objectif pour évaluer l'action du Président Alpha Condé sur la base des promesses qui lui ont permis de se faire réélire en 2015.

Ainsi, à quelques mois de la fin de son mandat présidentiel, ce sixième rapport partiel d'évaluation est le premier d'une série de 3 rapports qui porteront sur l'ensemble des promesses faites par le Président Alpha Condé et son Gouvernement lesquels engagements n'étaient pas encore évalués par LAHIDI. Les promesses déjà évaluées seront mises à jour dans le dernier rapport de la série.

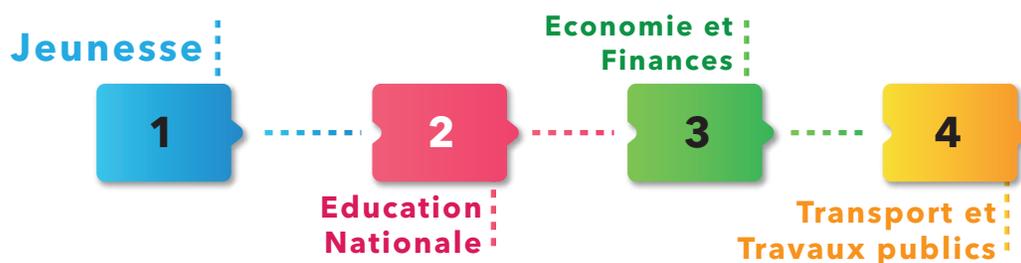
Ce présent rapport d'évaluation partiel porte sur 82 engagements issus des sources suivantes :

56 ENGAGEMENTS
Programme de
Gouvernance
2015 - 2020

17 ENGAGEMENTS
Déclaration de Politique
Générale du Premier Ministre
Ibrahima Kassory Fofana

09 ENGAGEMENTS
Médias (il s'agit des promesses du
Président Alpha relayées par
des médias)

Tous ces engagements concernent 4 secteurs. Ce sont :



II - MÉTHODOLOGIE

La méthodologie de Lahidi est basée sur la confrontation des sources officielles à des sources indépendantes. Une vérification des faits (fact checking) à travers notamment une enquête de terrain. Pour ce présent rapport, Lahidi a collaboré avec des journalistes travaillant dans les secteurs concernés par cette évaluation. Ces journalistes ont collecté les informations auprès de source officielles et indépendantes

En fonction des informations recueillies, les verdicts suivants ont été attribués aux promesses évaluées.

En cours d'évaluation : C'est le verdict par défaut. Toute promesse affichée sur la plateforme est d'abord classée dans cette catégorie. Cela prend le temps nécessaire pour sa vérification.

En cours de réalisation : Un ou plusieurs actes ont été posés pour la réalisation de l'engagement. Mais le processus n'est pas encore terminé et continue.

Dans le délai : ce verdict est attribué aux promesses dont la période de réalisation a été clairement définie et la réalisation a été faite dans ce délai prévu. Mais à la fin du mandat du président de la République, ce verdict ne sera plus utilisé.

En retard : La réalisation de la promesse a débuté mais elle est en retard par rapport au délai prévu

pour la finalisation.

Compromis : Il y a de fortes chances que l'engagement ne soit pas tenu. Le verdict explique aussi l'état d'une promesse bloquée en cours de réalisation.

Tenu : Quand la promesse a été effectivement réalisée.

Non Encore tenu : La promesse n'est pas encore tenue. Pas ou peu d'actes concrets ont été posés pour le moment pour sa matérialisation.

Partiellement tenu : La promesse a été partiellement tenue. Selon la nature de la promesse, quelques actes satisfaisants ont été posés mais il reste encore des actes ou des activités à réaliser pour son parachèvement.

III - ACCÈS À L'INFORMATION PUBLIQUE

Pour évaluer des engagements, il faut d'abord comprendre les mécanismes de mise en oeuvre. Et l'administration publique est mieux placée pour permettre cette compréhension et fournir des informations suffisantes sur le niveau d'exécution de certains engagements qui peuvent être structurels. Le niveau d'ouverture des différentes administrations concernées par nos évaluations peut donc fortement impacter le résultat final de notre travail.

Malheureusement, la majorité des départements sollicités dans le cadre de Lahidi ne nous ont pas facilité l'accès à l'information publique. Sur les 10 ministères concernés par ce rapport, seulement 5 ont plus ou moins accepté de nous fournir des informations.

C'est le cas du service de communication du Ministère des Travaux Publics qui a collecté et nous a transmis des informations sur les promesses de son secteur.

Sur instruction du Ministre Mouctar Diallo, les cadres du Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes nous ont aussi fourni des informations sur le niveau de réalisation des promesses leur concernant. Seul bémol, un fonctionnaire a catégoriquement refusé de nous fournir des informations concernant un engagement dont il est chargé de la mise en oeuvre.

Au prix de plusieurs semaines de démarches infructueuses et d'appels téléphoniques, la cellule de communication du Ministère des Transports nous a aussi fourni certaines informations. Des responsables du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et celui de l'Education National et de l'Alphabétisation nous ont aussi accordé une interview.

Par contre, malgré nos démarches répétitives, le Ministère de l'Economie et des Finances, celui du Budget, celui du plan et du développement économique et celui des investissements et du partenariat public privé, n'ont pas donné de suite à nos demandes d'informations. Les promesses dans ces secteurs ont été évaluées grâce à des informations émanant de sources indépendantes (médias, organisations internationales ou locales, experts, constats sur le terrain, témoignages...).

IV - ENSEIGNEMENT À TIRER



1 - Transport et Travaux publics

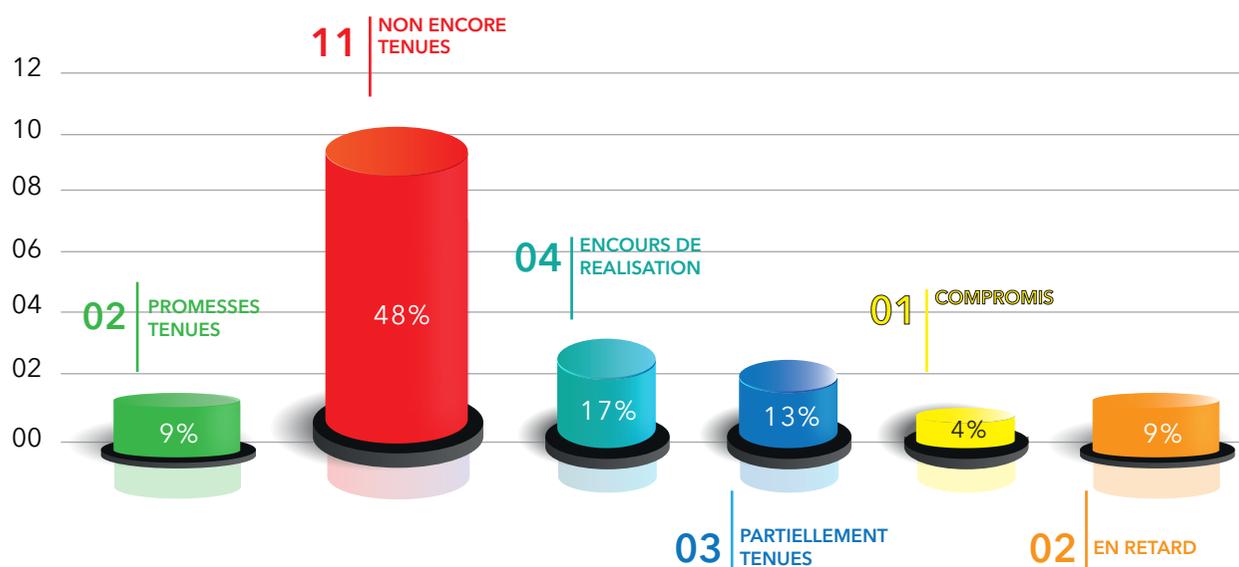
Le secteur Transport et Travaux publics compte 24 engagements presque tous issus du Programme de Gouvernance 2015 - 2020. Un seul engagement à savoir "Achever les travaux de construction et de bitumage de la route de Kissidougou PK 63 - Gueckédou" est issu de la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre Kassory Fofana. La réalisation de ces promesses est du ressort du Ministère des Travaux Publics et celui des Transports.

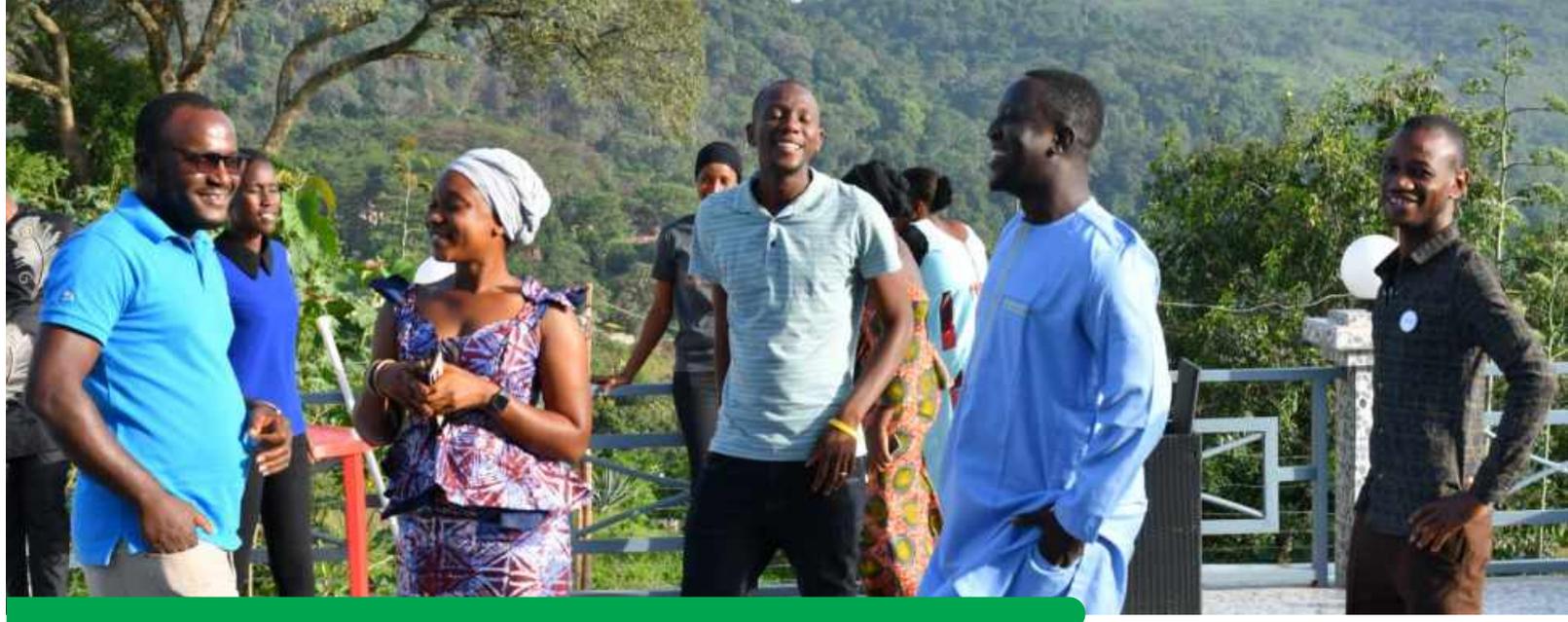
Notre évaluation démontre que seulement 8% de ces promesses ont été réalisées soit 2 sur 23 engagements. Elles concernent les promesses "Ouvrir une ligne aérienne avec la Turquie" et celle de "Démarrer les activités de la nouvelle Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile".

Par contre 43% des promesses n'ont pas encore été réalisées soit 11 sur 23. C'est le cas par exemple de la réhabilitation de la route Kankan-Kérouané- Beyla, de la création de la compagnie aérienne "Air Mano River" ou de la construction d'un nouvel aéroport à Maferinya. La promesse de construire la route Boké-Gaoual a été "Compromise" car il y a très peu de chances que des actions concrètes pour sa réalisation soient posées avant la fin du mandat du Président de la République.

Cette situation peut être nuancée par le fait que 30% des engagements dans ce secteur sont "partiellement tenus" ou "En cours de Réalisation". Par exemple, en lieu et place de la promesse "Démarrer le projet d'autoroute Conakry-Mamou", c'est le projet de "Reconstruction de la RN°1 Coyah-Mamou-Dabola" qui a été lancé en Avril 2018.

Aussi, 2 promesses sur les 23 sont en retards dans ce secteur. Ce sont les promesses "Bitumer la route Kintinia-Siguiri" et celle de "Construire un pont pour remplacer les bacs sur le fleuve Milo à Kérouané". Le premier projet qui était censé prendre fin en Septembre 2019 est à 90% achevé selon le Ministère des travaux publics et le second doit normalement se terminer en fin Août 2020. Les travaux n'avancent que timidement.



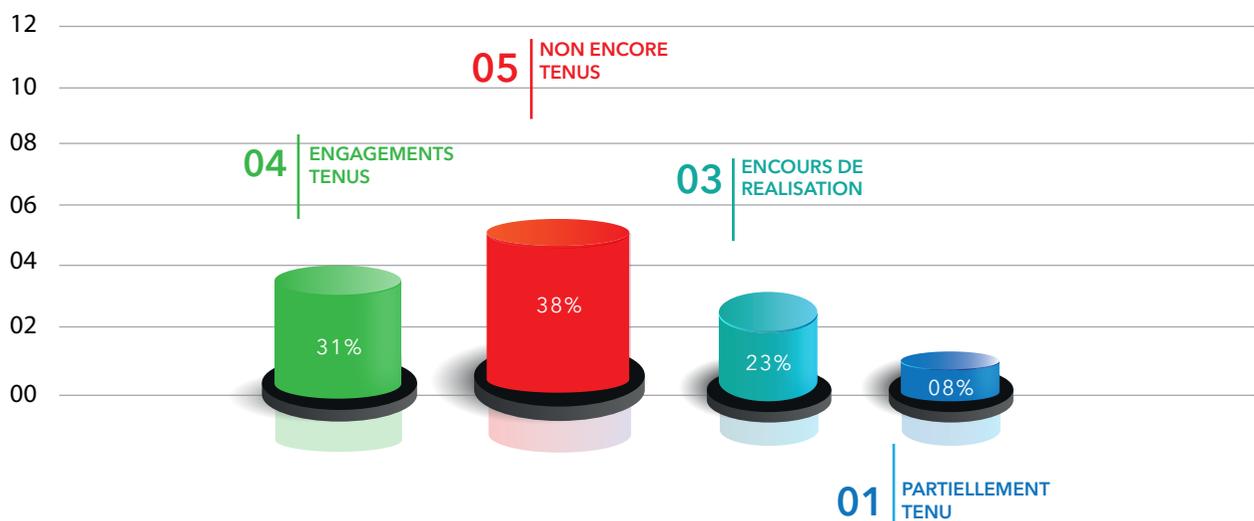


2 - Jeunesse

Le sous-secteur de la Jeunesse compte 13 engagements dont 8 sont issus du Programme de Gouvernance 2015 - 2020, 1 de la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre Kassory Fofana et 4 de source médias. Le Ministère de la Jeunesse et de l'emploi des jeunes est chargé de les mettre en oeuvre.

A l'issue de notre évaluation, nous avons noté que 4 engagements sur 13 ont été réalisés soit un taux de réalisation de 30%. Ces engagements concernent l'adoption et la promulgation de la charte africaine de la jeunesse, de la loi sur le volontariat en Guinée, la construction d'une maison des jeunes à Maci (Pita) et la formation de 800 jeunes à l'animation socio-éducative. Mais il est important de préciser que les promesses de "Promulguer la Charte Africaine de la jeunesse" et "Faire adopter la Loi sur le volontariat en Guinée" ont été faites en prélude de la présidentielle 2015 alors qu'elles avaient déjà été réalisées.

A côté de ces réalisations, il est ressorti que 5 engagements sur les 13 n'ont pas encore été concrétisés. Ce sont notamment les promesses de construction de maisons de jeunes à Dalaba et à Porédaka (Mamou).





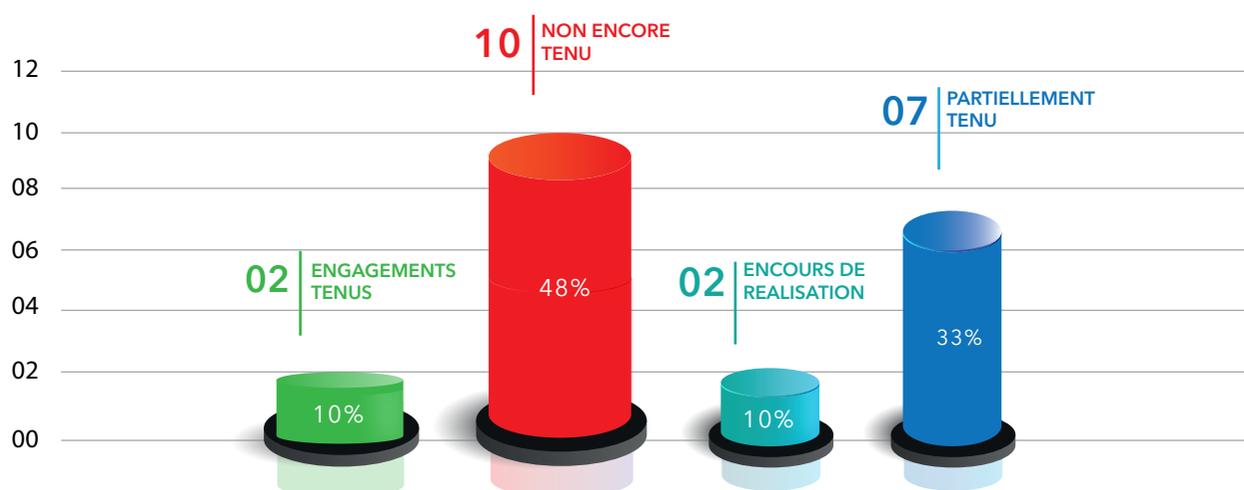
3 - Education Nationale

21 Promesses ont été répertoriées dans ce secteur dont 17 sont issues du Programme de Gouvernance 2015 - 2020, 3 de la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre Kassory Fofana et 1 de sources "médias". Leur réalisation est du ressort du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, de celui de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de celui de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

Selon notre évaluation, seulement 9% des promesses ont été réalisées dans ce secteur soient 2 promesses sur 21. Ce sont les promesses de "Affecter 15% des dépenses budgétaires au secteur de l'éducation" et de "Réaménager le programme scolaire en privilégiant l'enseignement du français et des mathématiques et en introduisant l'apprentissage de l'anglais dès la 7ème année".

Aussi, aucun acte concret n'a été posé pour la réalisation de 47% des promesses. Ainsi, 9 promesses sur les 21 ont le verdict "Non Encore Tenu". Dans ce lot, nous pouvons citer les engagements de "Mettre en place un office du baccalauréat", "Doter chaque région naturelle d'un lycée technique avec un cycle complet", "Construire un lycée à Kollet (Tougué)..

Par contre, 33% des promesses ont été "partiellement tenus" alors que 9% sont "En Cours de Réalisation". C'est le cas notamment des engagements de "Généraliser les cantines scolaires dans les zones rurales", "Poursuivre la construction des infrastructures dans les IES et IRS".





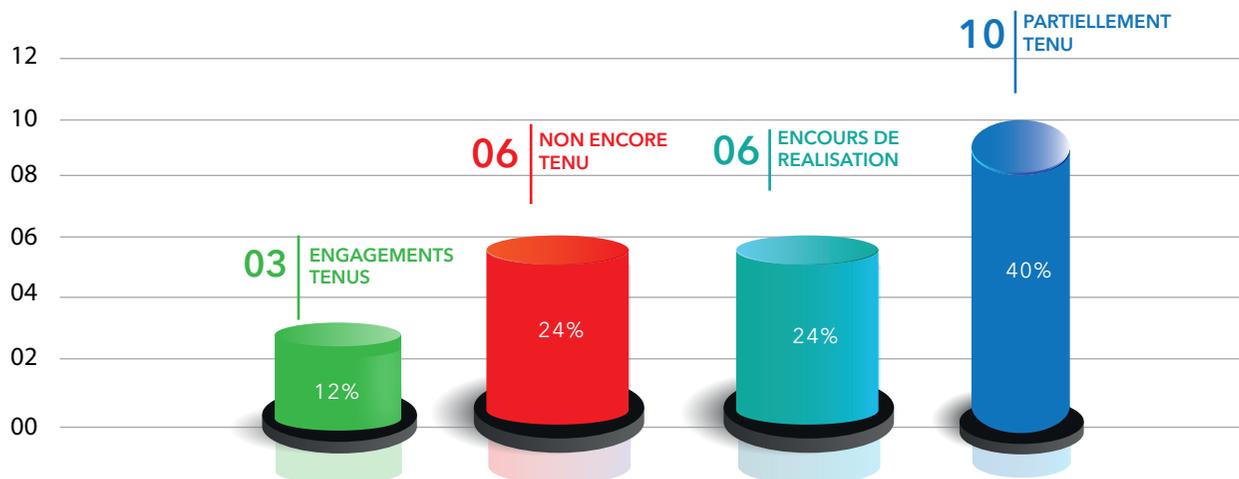
4 - Economie et Finances

Dans ce secteur "Economie Finances", 13 promesses sont issues du Programme de Gouvernance 2015 - 2020 et 12 de la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre Kassory Fofana, soit un total de 25 engagements. Le Ministère de l'Economie et des Finances, celui du Budget, celui du plan et du développement économique et celui des investissements et du partenariat public privé sont concernés par ces engagements.

Notre évaluation ressort que seulement 12% des promesses ont été réalisés dans ce secteur soit 3 sur 25 engagements. Ce sont les promesses "d'Assurer le respect des obligations issues du programme FEC", de "Poursuivre la modernisation du système des paiements et le développement de la monétique" et "d'Impliquer les banques commerciales pour le recouvrement de certains produits fiscaux".

En revanche, 24% des promesses ont le verdict "Non Encore Tenu". Parmi elles, nous pouvons citer les engagements de "Ramener les recettes fiscales d'un niveau de 16% à celui de 20% d'ici 2020", de "Réduire drastiquement et centraliser auprès du Ministère en charge du budget les exonérations fiscales".

Ce qui est surtout marquant, c'est le taux élevé des engagements "Partiellement Tenus" et "En Cours de Réalisation". Cela peut s'expliquer par le grand nombre de réformes entreprises dans ce secteur. Certaines de ces réformes se sont soldées par une atteinte partielle des objectifs visés alors que d'autres sont toujours en cours. Aussi, l'existence d'engagements vagues et imprécis nous conduit souvent à attribuer le verdict "Partiellement tenu" quand quelques actions concrètes ont été posées pour leur réalisation.





V - Recommandations

Au regard des constats effectués, nous recommandons :

Au Gouvernement de :



- Accélérer la réalisation des promesses
- Mettre en place dans les différents services administratifs un dispositif permettant aux citoyens et aux journalistes d'accéder à l'information publique

Aux Médias de :



- Produire du contenu informatif autour des engagements du Président de la République

A la Société civile :



- Organiser des débats citoyens autour des promesses du Président de la République et faire de la reddition des comptes une priorité.

VI - DÉTAILS SUR LES PROMESSES

Programme de gouvernance 2015-2020 (***)
Déclaration de politique générale du Premier Ministre Kassory FOFANA : (**)
Médias (*)



TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

Engagement

Achever les travaux de construction et de bitumage de la route de Kissidougou PK 63 - Gueckédou **

Informations

Les travaux de bitumage de la route Kissidougou(PK63)-Gueckédou ne sont pas achevés. C'est en décembre 2018 que le Président de la République a lancé le projet de construction de l'axe Kissidougou (PK63)-Gueckédou élargi au tronçon Guéckédou-Kondebadou. Le financement est assuré par le Gouvernement guinéen et la Banque Islamique pour le Développement (BID) pour un délai de 24 mois. Le groupement d'entreprises (ETEP-GUICOPRESS) en charge d'exécuter ces travaux a déjà construit sa base vie et est entrain de réaliser les travaux de dégagement des emprises, le terrassement, la construction des ouvrages d'assainissement et les remblais.

Mais, selon un journaliste contacté sur place , "A ce jour, le niveau d'avancement des travaux sur le tronçon Kissidougou(PK63)-Guéckédou n'a pas dépassé 20% en taux d'exécution". Pourtant, près de 75% (20 mois / 24) du délai contractuel est déjà épuisé.

Aujourd'hui, cette route se trouve encore dans un état de dégradation très poussé.

En cours de réalisation

Engagement

Ouvrir une ligne aérienne avec le Qatar ***

Informations

C'est un partenariat entre Qatar airways et la compagnie Royal Air Maroc qui a permis d'ouvrir une ligne aérienne entre la Guinée et le Qatar avec pour trajet Conakry-Rabat-Doha et Doha-Rabat-Conakry.

En cours de réalisation

Engagement

Démarrer le projet d'autoroute Conakry-Mamou ***

Informations

En lieu et place d'une autoroute, c'est un projet de reconstruction de la route nationale N°1 Coyah-Mamou élargi au tronçon Mamou-Dabola qui a été lancé en avril 2018 par le Président Alpha Condé, en compagnie de la Ministre des Travaux Publics, Oumou CAMARA. Les travaux de cet axe de 370 Km ont effectivement démarré sur le terrain et sont confiés à l'entreprise chinoise China Road and Bridge Corporation (CRBC). Cet ouvrage sera réalisé dans le cadre de l'accord cadre Guinée-Chine pour un montant de plus de 357 millions d'euro et une durée d'exécution de 36 mois.

A ce jour, selon le Ministère des Travaux Publics, " l'entreprise CRBC (China Road and Bridge Corporation) a déjà construit sa base vie, acheminer des matériels et engins roulants sur place et entamé les travaux de remblai et de construction d'ouvrages de franchissement notamment le nouveau pont de Linsan".

Partiellement Tenu

Engagement

Construire un pont pour remplacer les bacs sur le fleuve Sankarani à Mandiana ***

Informations

C'est le Ministre d'Etat chargé des affaires présidentielles, Mohamed DIANÉ, qui a lancé en février 2020, les travaux de construction d'un pont de 194 mètres linéaires sur le fleuve sankarani à Mandiana. Ce projet dont le coût de réalisation est estimé à plus de 91 milliards GNF est financé par le gouvernement guinéen et la Banque Arabe pour le Développement Économique de l'Afrique (BADEA) pour un délai contractuel de 26 mois. A date, l'entreprise en charge de ce projet (China Geo-Engineering Corp) a démarré les travaux de construction de sa base vie et l'installation du site.

En cours de réalisation

Engagement

Achever les routes qui relient la Guinée et les pays limitrophes ***

Informations

Aucune route reliant la Guinée aux pays voisins n'est achevée. Des travaux sont entamés sur certains axes, tandis que, d'autres sont impraticables. Parmi les axes routiers sur lesquels des travaux sont en cours, nous pouvons citer :

-Coyah-Farmoréah (Frontières Sierra-Leone), financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Union Européenne, les travaux sur cet axe a démarré par la construction des bases vie des Entreprises adjudicatrices (CGC et Henan Chine), l'acheminement du matériel de travail et le déploiement des travailleurs.

Actuellement, le groupement d'entreprise CGC et Henan Chine est entrain de réaliser des travaux de terrassement et d'élimination des points critiques afin de maintenir la circulation. Le coût de réalisation de cette infrastructure routière est de plus de 700 milliards GNF pour une durée d'exécution de deux ans ;

- Lola-Danané (environ 40 Km), ville frontalière de la Côte d'Ivoire, plus de la moitié de ce tronçon (soit 23/40 Km) a déjà été bitumée mais, les travaux sont actuellement arrêtés pour des problèmes liés à l'indemnisation de certains riverains affectés par le projet. Financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à hauteur de plus de 47 millions de dollars, les travaux sont exécutés par HENAN Chine et sont censés prendre fin en novembre 2020.

Malgré l'ouverture de ces chantiers, d'autres routes de liaison entre la Guinée et ses pays voisins restent impraticables. C'est le cas par exemple des tronçons :

Mali Yembering-Sénégal, selon le Secrétaire Générale du Syndicat des transporteurs routiers et mécanique générale de Mali, "les dernières couches de bitume sur l'axe Mali yimbering-Sénégal remonte en 1977".

Aussi, rejoindre le Libéria voisin en passant par Diécké où la Côte d'Ivoire en passant par Mandiana-Odienné est un parcours de combattant. En plus de l'impraticabilité de ces routes à cause des nids de poule qui jonchent partout le long du trajet, la piste est glissante et les voitures qui empruntent ces axes surtout en saison pluvieuse se retrouvent très souvent enfoncer dans la boue pendant plusieurs jours avant de se frayer un chemin.

La réalisation des infrastructures routières qui relient la Guinée et ses pays limitrophes contribuera à l'essor économique du pays et facilitera la mobilité des personnes et de leurs biens à l'intérieur du pays comme à l'extérieur avec ses voisins proches.

Malheureusement à ce jour, la majorité de ces routes sont dans un état de dégradation très avancés.

Non encore tenu

Engagement

Bitumer la route Kintinia-Siguiri *

Informations

C'est le 14 janv 2018 que le Président de la République en compagnie de l'ancienne Ministre des Travaux Publics, Oumou Camara et plusieurs autres ministres, a posé la première pierre des travaux de construction et de bitumage du tronçon Kintinian-Siguiri. A date, l'avancement des travaux de construction de cette route est "estimé à 90%" par le département en charge des travaux publics. Le projet est exécuté par l'entreprise chinoise HENAN chine pour une durée de 18 mois.

Actuellement, le bitumage de ce tronçon n'est pas totalement terminé et le délai d'exécution du projet est arrivée à terme depuis septembre 2019.

En retard

Engagement

Démarrer les activités de la nouvelle Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile ***

Informations

L'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile (AGAC) créé par la loi L/2013/063/CNT du 05 novembre 2013 est fonctionnel. A travers cette loi adoptée par le Conseil National de la Transition, l'ancienne Direction Nationale de l'Aviation Civile, qui existait depuis les années "60" est devenue un Établissement Public à caractère Administratif. Ce changement de statut a conféré à l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile, de nouvelles responsabilités notamment une autonomie financière et de Gestion.

Cette agence a pour mission d'impulser le développement des activités aéronautiques en Guinée et d'assurer la supervision sur lesdites activités. Pour en savoir plus: <https://agac-gn.com/>

Tenu

Engagement

Réhabiliter les aéroports régionaux pour permettre la desserte des villes de l'intérieur du pays ***

Informations

Les aéroports régionaux ne sont pas réhabilités. Dans la Région de labé par exemple, la piste de l'aéroport est dégradée et sans clôture. Selon les responsables de cet aéroport, la dernière rénovation de cette infrastructure remonte au " temps du 1er régime". L'aéroport de Kankan quant à lui est abandonné au profit d'un nouvel aéroport situé à Diankana à environ une dizaine de kilomètre du centre ville. Ce dernier aussi n'est pas clôturé et sa piste est encore recouvert de poussière.

Non encore tenu

Engagement

Réaliser la route Bomboly-Sangareah *

Informations

Les travaux de reprofilage de l'axe Bomboly-Sangaréah (Pita) (90 Km) ont été officiellement lancé le 11 janvier 2020 par le Ministre de la jeunesse, Mouctar DIALLO, accompagné des autorités administratives de la localité. Ce projet est financé par le Budget National de Développement (BND). La réhabilitation de cette route coûtera plus de 18 milliards de francs guinéens. Les travaux sont confiés à l'entreprise MT2-Guinée pour une durée contractuelle de huit (08) mois.

Cependant, depuis le lancement officiel, les travaux n'ont que très peu évolué sur le site. Actuellement, selon une source locale, le chantier est arrêté en raison de la saison pluvieuse. Pourtant, le délai d'exécution de ce projet est censé prendre fin en septembre 2020.

La réhabilitation de la route Bomboly-Sangaréah aura un impact sur la vie socio-économique des habitants de la sous-préfecture de Maci et ceux des villages environnants. Elle facilitera par exemple l'acheminement des produits agricoles dans la localité et sera une voie de contournement qui permettra aux usagers qui pratiquent cet axe de quitter Pita pour venir directement à Conakry, sans passer par Dalaba et Mamou.

Encours de réalisation

Engagement

Créer une compagnie aérienne "Air Mano" regroupant la Guinée, la Sierra Léone et le Libéria en partenariat avec Royal Air Maroc ***

Informations

La compagnie "Air Mano" n'est pas encore créé. C'est un vieux projet sous-régional dont on parle depuis les premières années de la création de l'Union du Fleuve Mano (UFM) en 1973. Il a été suspendu en 1998 en raison de la guerre civile au Libéria et en Sierra-Leone. Depuis cette date, cette initiative n'a été relancée qu'en 2013 lors du sommet des Chefs d'Etats de l'Union du Fleuve Mano. En 2014, les études de faisabilités du projet ont été réalisées par la compagnie marocaine "Royal Air Maroc" et un business plan a été soumis au Conseil des Ministres des trois Etats pour adoption afin de démarrer concrètement le projet à la mi-2015. En octobre 2018, la Guinée a signé un protocole avec l'organisation sous-régionale l'UFM pour que notre pays puisse abriter le siège de la future compagnie "Air Mano".

Malgré ces avancées, la création de la compagnie aérienne "Air Mano" est encore au stade de projet.

La matérialisation de cette initiative devrait permettre de faciliter la mobilité des personnes et de leurs biens dans la sous-région mais surtout, entres les pays membres de L'UFM (Union du Fleuve Mano).

Non encore tenu

Engagement

Mettre en circulation un second train de banlieu "train bleu" ***

Informations

Aucun second train de banlieu n'a été mis en circulation. Mais très récemment, le gouvernement guinéen a acquis 10 wagons "Dubréka Express". Des séances d'essais de cette locomotive ont été réalisées pour s'assurer de l'aptitude technique de l'engin. Selon le département en charge des transports, "En raison du régime privé des rails à utiliser, des négociations sont en cours avec le groupe Rusal, propriétaire de la voie, pour l'établissement d'un accord d'exploitation".

Actuellement, l'ancien train "Conakry-Express" dont la date de mise en service remonte à juillet 2010, reste encore le seul qui assure le transport des passagers entre le centre ville de Conakry et la haute banlieue (Kagbelen). Le matériel roulant de ce train a été acheté auprès de l'entreprise chinoise China International Fund à travers sa filiale Guinean development Corporation.

Non encore tenu

Engagement

Construire un pont pour remplacer les bacs sur le fleuve Milo à Kérouané ***

Informations

Les travaux de construction d'un pont de 85 mètres Linéaires sur le fleuve Milo à Kérouané ont été lancés par le Président Alpha CONDE, le 10 décembre 2018. Les travaux sont confiés à SIMTRAM. Cette entreprise marocaine a déjà installé sa base vie, acheminé le matériel de travail et finalisé les travaux de dégagement et de remblayage. Le coût de réalisation s'élève à plus de 70 milliards GNF et est financé par le Budget National de Développement (BND) , la Banque Arabe de Développement de l'Economie Africaine (BADEA) et l'OFID pour un délai de réalisation de 18 mois.

Les travaux sur ce site avance timidement, pourtant, plus de 80% du délai contractuel sont déjà consommés. Ce projet était censé prendre fin en août 2020.

En retard

Engagement

Ouvrir une ligne aérienne avec la Turquie ***

Informations

La compagnie aérienne turque "Turkish airlines" a lancé depuis février 2017, une ligne de liaison entre l'aéroport Ataturk (Istanbul) et l'aéroport international de Gbessia Conakry avec pour trajet Conakry -Ouagadougou-Istanbul. Elle dessert la capitale guinéenne deux (02) fois par semaine.

Tenu

Engagement

Construire un nouvel aéroport à Maférinya ***

Informations

Le nouvel aéroport de Maferinya n'a pas été construit. Le projet de construction d'un nouvel aéroport sur ce site situé à environ 75 KM de Conakry a été présenté depuis février 2012 par Mme Ying Liu, Vice Présidente de l'entreprise chinoise China Airport Construction Corporation (CACC) au Président de la République.

Cet aéroport moderne sera construit sur une superficie de 12 Km avec une capacité d'accueil de 1 200.000 à 1 500.000 passagers par an contre 600.000 pour l'actuel aéroport de Gbessia. Le financement sera assuré par China Exim Bank.

Mais, depuis cette présentation, les choses n'ont pas beaucoup évolué sur le terrain. Il faut signaler que la réalisation de ce projet de nouvel aéroport nécessite d'autres travaux subsidiaires notamment la construction d'une voie ferrée ou d'une autoroute qui relie Conakry à Maferinya.

Aussi, rappelons que le gouvernement guinéen a signé en Février 2020 un nouvel accord de concession et d'extension de l'aéroport de Gbessia avec ses partenaires (l'Aéroport de Paris et le fonds d'investissement Africa 50). Cet accord dont le montant s'élève à 120 millions d'euro, prévoit l'extension du terminal aéroportuaire de l'aéroport international de Gbessia afin d'atteindre une capacité d'accueil de passagers avoisinant celle des prévisions du nouvel aéroport prévu sur le site de Maferinya, soit 1,5 millions de passagers par an.

Non encore tenu

Engagement

Bitumer la route Boké-Gaoual *

Informations

Le tronçon Boké-Gaoual n'est pas bitumé. Les études de faisabilité de cet axe sont disponibles mais, le financement qui "coûterait au moins 2 mille milliards GNF" n'est pas encore obtenu.

En attendant l'obtention du financement, les entreprises minières évoluant dans la localité notamment, TEREZA MINING a lancé en mars 2020 des travaux d'entretien et de réhabilitation sur 40Km(Boké-Wendebourou) de ce tronçon afin de faciliter la circulation des usagers et le transport des marchandises.

Par contre, malgré la rentabilité économique de cette route et les travaux d'entretien en cours, l'axe Boké-Gaoual reste encore un calvaire pour les usagers qui le pratiquent. Aussi, lors de la rencontre d'information et d'échange, tenue le 10 juillet 2020, entre le Ministre des Travaux Publics, Moustapha Naité et les médias, le ministre a annoncé que l'Etat "n'a pas aujourd'hui les moyens pour mettre 2 mille milliards GNF sur cette route, quand on doit investir sur l'armature du réseau (Coyah-Dabola-Kouroussa ; Coyah-Mamou-Faranah-Kissidougou ; Dubréka-Boké... Plus loin, il affirme, "Notre priorité aujourd'hui est d'investir sur l'armature du réseau". Ce qui compromet la réalisation de cette promesse

Le bitumage de cette route économique qui relie la Guinée à trois (03) pays de la sous-région permettra de fluidifier le déplacement des populations à l'intérieur du pays, de favoriser l'échange économique entre notre pays et ses voisins et de faciliter l'acheminement des marchandises par voie terrestre vers le Sénégal, la Gambie, et la Guinée Bissau.

Compromis

Engagement

Réhabiliter la route Kankan-Kérouané- Beyla ***

Informations

La route Kankan-Kérouané-Beyla n'est pas réhabilitée. Mais, selon le Ministère des Travaux Publics "Les études de ce tronçon sont en cours d'actualisation sur la base d'une promesse de financement de la Banque mondiale, de la Banque Africaine de Développement et des fonds Arabes". Le montant nécessaire à la construction de cette route est de plus de "400 millions de dollars" (Ministre des TP). Au Cours de la rencontre d'échange tenue le 10 juillet entre le Ministre des Travaux Publics et les médias, le ministre a annoncé que "la BAD s'est engagée à investir environ 100 millions de dollars" pour la réhabilitation de ce tronçon et le gouvernement serait à la recherche du complément de ce fonds auprès d'autres bailleurs.

Dans l'attente du financement, le Ministre des travaux publics a promis "une maintenance" des 260 Km de cette route nationale pour permettre aux populations de circuler.

Actuellement, emprunter l'axe Kankan-Kérouané-Beyla est un véritable calvaire.

Non encore tenu

Engagement

Réhabiliter la route Kankan-Kérouané- Beyla ***

Informations

La route Kankan-Kérouané-Beyla n'est pas réhabilitée. Mais, selon le Ministère des Travaux Publics "Les études de ce tronçon sont en cours d'actualisation sur la base d'une promesse de financement de la Banque mondiale, de la Banque Africaine de Développement et des fonds Arabes". Le montant nécessaire à la construction de cette route est de plus de "400 millions de dollars" (Ministre des TP). Au Cours de la rencontre d'échange tenue le 10 juillet entre le Ministre des Travaux Publics et les médias, le ministre a annoncé que "la BAD s'est engagée à investir environ 100 millions de dollars" pour la réhabilitation de ce tronçon et le gouvernement serait à la recherche du complément de ce fonds auprès d'autres bailleurs.

Dans l'attente du financement, le Ministre des travaux publics a promis "une maintenance" des 260 Km de cette route nationale pour permettre aux populations de circuler.

Actuellement, emprunter l'axe Kankan-Kérouané-Beyla est un véritable calvaire.

Non encore tenu

Engagement

Maintenir en bon état au moins 60% du réseau routier national en priorisant les préfectures n'étant pas desservies par les axes bitumés ***

Informations

Le gouvernement guinéen a démarré la réalisation des travaux d'entretien, de réhabilitation et/ou de (re) construction sur plusieurs axes routiers. Certains travaux sont presque terminés, tandis que, d'autres sont en cours d'exécution.

A Téliélé par exemple, la construction et le bitumage des 10 Km de voiries confiées à l'entreprise GUICOPRES S.A est à "la phase finale". Financé par le Budget National de Développement (BND), le coût de réalisation de cette voirie s'élève à plus de 120 milliards de francs guinéens ;

A Lola (12,5 Km) et Beyla (12,6Km), l'entreprise (BEGEC-TP) en charge de la construction des voiries de ces deux (02) villes a déjà réalisé les travaux de dégagement et de recharger une première couche de fondation. Actuellement, BEGEC-TP est en train de construire les ouvrages d'assainissements (Caniveaux et dalots) ;

A Dalaba (12,5Km) et Pita (13Km), "une partie des voiries a déjà été bitumée". A date, ce sont les travaux de "préparation du bitume pour de nouvelles lignes" qui sont actuellement en cours ;

A Labé, selon le ministère des travaux publics, plus de 6/15Km de la voirie a déjà été bitumée. Les travaux d'imprégnation et bitumage de nouvelles lignes sont en cours. Les travaux sont confiés à GUICOPRES S.A et financés par le Budget National de Développement.

Mais, malgré ces réalisations, le réseau routier national guinéen reste encore en très mauvais état. Nous pouvons citer entre autres :

Les tronçons Kissidougou-Guékédou, Kankan-Kérouané-Beyla, Touba-Soolou-Malanta dans la préfecture de Gaoual, Labé-Tougué (en passant par Fello Kanso jusqu'à Kagna), Labé-Mali Yembering... En plus du mauvais état de ces axes routiers, ils sont quasi impraticables en saison hivernale. A titre illustratif, le pont de M'BAGOU qui relie la ville de Labé à Mali est envahi par l'eau à chaque saison pluvieuse. Cette situation oblige certains passagers à traverser ce pont à la nage.

Non encore tenu

Engagement

Développer et maintenir le recours à des travaux à haute intensité de la main d'œuvre (HIMO) ***

Informations

Selon les informations de lahidi, le Ministère des TP tient compte du programme HIMO dans l'exécution des travaux routiers en priorisant le recrutement des travailleurs locaux. Selon le Responsable de la Cellule de Communication de ce département, "Sur les 1 100 employés sur le projet de construction de la route (Coyah-Mamou-Dabola), on peut dénombrer près de 900 travailleurs, tous des jeunes guinéens et cela à tous les niveaux de responsabilité".

Aussi, depuis 2013, le gouvernement guinéen avec l'appui de ses partenaires notamment le Fonds de consolidation de la Paix et à travers le Programme de Filets Sociaux Productifs a initié et soutenu plusieurs micro projets des jeunes et des personnes vulnérables dans les villes de Conakry, Kankan, Faranah, Boké, Mamou, Selon le Programme HIMO (Haute Intensité de Mains d'Oeuvres) des Filets sociaux productifs, "entre 2015 et 2016, sur plus de 18.000 travailleurs sélectionnés, le programme a permis de créer un emploi temporaire pour plus de 13.000 personnes et versé plus de 2.000.000 de dollars comme salaire" auxdits travailleurs qui vivent dans les zone sus citées.

Le programme HIMO est une initiative axée sur les jeunes des zones urbaines et péri urbaines, et mis en œuvre dans une perspective de construction de nouvelles infrastructures et/ou de réhabilitation et d'entretien d'infrastructures urbaines essentielles existantes et de création d'emplois à court terme pour les jeunes, les femmes et les personnes à mobilité réduite.

Encours de réalisation

Engagement

Construire un pont à Koumbangny (Gaoual)

Informations

Le pont de Koumbangny (Gaoual) n'a pas encore été construit

Non encore tenu

Engagement

Achever les travaux de la gare maritime de Sandervalia par la SNG (Société Navale de Guinée) ***

Informations

Les travaux de la gare maritime de Sandervalia ne sont pas encore achevés. La construction des bâtiments est terminée mais son exploitation nécessite la réalisation de travaux supplémentaires notamment le dragage et le prolongement du site du quai.

Ce chantier inachevé construit par la Société Navale de Guinée (SNG) a été inauguré en octobre 2015 par le Président Alpha CONDE.

Non encore tenu

Engagement

Construire un nouveau siège pour l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile ***

Informations

Le nouveau siège de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile (AGAC) n'a pas été construit. Mais, selon les autorités, le site pour sa construction a été identifié et le gouvernement est à la recherche de financement auprès de ses partenaires.

Non encore tenu

Engagement

Construire la voie ferrée Conakry-Kankan-Bamako ***

Informations

La ligne ferroviaire "Conakry-Bamako" n'a pas été construite. Mais, en 2014 lors de son passage devant les députés, l'ancien Ministre des transports Aliou Diallo a indiqué que les "Termes De Référence et le tracé définitif du projet ont été déjà approuvés et le gouvernement est à la recherche de financement auprès de ses partenaires".

A ce jour, le financement nécessaire à la réalisation de ce projet n'est pas encore obtenu.

Non encore tenu

Engagement

Recourir à la formule d'Agence Routière Couplée avec le Fonds d'Entretien Routier (FER) de 2ème génération à l'instar de la plupart de la sous-région ***

Informations

Le président Alpha Condé a signé en 2018 le Décret N°046 portant création de l'Agence Routière de Guinée (AGEROUTE).

Deux ans plus part, cette agence n'est pas encore fonctionnelle.

Selon ce décret, L'AGEROUTE-Guinée est chargée de la mise en œuvre des différents programmes d'entretien routier financés par le budget de l'Etat, Fonds d'Entretien Routier ou des bailleurs de fonds, dans le cadre d'orientations et missions générales définies par la tutelle technique. Elle est placée sous la tutelle technique du Ministère des Travaux Publics et sous la tutelle financière du Ministère des finances.

Partiellement tenu

Engagement

Aménager la zone est du port autonome de 77 Ha

Informations

La zone est du port de conakry est en cours d'aménagement depuis 2016. Le gouvernement guinéen a signé en octobre 2016 un accord avec China Harbour EngineeringCO (CHEC) pour réaliser les travaux d'aménagement et d'extension de la zone est du port autonome de conakry de 88,7 Ha. Les travaux sont confiés à l'entreprise CHEC pour une durée d'exécution de 4 ans. Actuellement, selon les autorités, l'entreprise en charge des travaux est entrain de réaliser les travaux de construction d'une pénétrante routière de 4,1km dédiée au trafic des camions et l'aménagement d'un parking de stationnement de poids lourds de plus de 1200 camions.

Non encore tenu



EDUCATION NATIONALE

Engagement

Mettre en place un office du baccalauréat ***

Informations

L'Office du Baccalauréat n'a pas été mis en place. Mais, le Directeur National du Service Examen, M. Namandjan KOUROUMA, affirme que " La création d'un Office du Baccalauréat figure dans le projet de restructuration du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (Directeur National du Service Examen) proposé au Président de la République par la Direction nationale du service examen".

La création de l'Office National du Baccalauréat vise à détacher l'organisation du baccalauréat au MENA pour mettre en place une structure indépendante sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Cela pour faire du baccalauréat le premier diplôme des études supérieures.

Non encore tenu

Engagement

Identifier, discuter et adopter dix nouvelles filières dans les lycées d'enseignement et technique ***

Informations

Aucun Lycée d'enseignement technique n'a encore été construit en Guinée. Il est donc impossible de "discuter et adopter dix nouvelles filières" dans des établissements qui n'existent pas.

Non encore tenu

Engagement

Elargir le projet «Un étudiant, une tablette» ***

Informations

Le projet SINCERY "Un étudiant, Une tablette" a été lancé juste avant la présidentielle d'octobre 2015 par le Président Alpha CONDE.

Mais depuis, ce projet n'a pas été élargi car le premier lot de tablettes commandées dans le cadre de l'initiative n'a pas été totalement distribué. Selon nos informations, sur environ 25000 tablettes commandées, le partenaire de mise en oeuvre du projet "JATROPHA" n'a distribué que 8100 appareils.

Pour beaucoup d'étudiants, le prix de vente des tablettes, 920.000 GNF, représente le principale obstacle pour acquérir cet "outil pédagogique d'apprentissage"

Non encore tenu

Engagement

Poursuivre l'Initiative Présidentielle pour la Connexion des Écoles (IPCE) à l'internet ***

Informations

C'est en janvier 2017 que le président de la République a lancé la phase 1 du projet de Connexion des Écoles guinéennes à l'internet. Cette première phase a permis de créer environ 100 cybers espaces à Conakry et à l'intérieur du pays dans les écoles issues de l'enseignement secondaire, professionnels et universitaires. C'est le cas notamment des Lycée 28 septembre, Bonfi, Kipé à Conakry. Des centres ont aussi été construits dans les préfectures de Kankan, Mamou, Faranah, ... Interrogé sur la question, le gérant d'un des cybers espaces créés à Conakry affirme : "chaque cyber connecté dispose d'une autonomie énergétique, de 26 ordinateurs, avec une connexion Wi-Fi de 20G offert chaque mois par le gouvernement". Selon une autre source contactée, "pour accéder à ces espaces connectés, l'élève guinéen doit déboursier à minima 20.000 GNF soit 1.000 GNF par heure de connexion".

En attendant le lancement de la deuxième phase de ce projet, il faut signaler que ce sont les élèves des centres urbains qui ont bénéficié de ces espaces connectés. Ceux des zones rurales doivent encore patienter.

L'objectif de cette initiative est de construire et équiper 200 Cyber-espaces au sein des écoles publics sur l'ensemble du pays.

Partiellement tenu

Engagement

Construire des bibliothèques, de Centres de Documentation et d'Information (CDI), de médiathèques pour un accès aux nouvelles technologies dès le collège ***

Informations

Le Président Alpha CONDE a inauguré la bibliothèque nationale de Guinée en avril 2018, en marge de la clôture de l'évènement Conakry Capitale mondiale du livre.

Dans le cadre du même évènement une dizaine de points de lecture ont été construits dans différents quartiers de Conakry comme à Hafia, Dixinn, Landreah. Par contre, il s'est achevé sans la réalisation de la promesse de construire une médiathèque à Conakry.

Un syndicaliste interrogé par lahi, estime que la rareté des bibliothèques dans les écoles constitue "un handicap pour l'apprentissage des élèves et étudiants".

Partiellement tenu

Engagement

Généraliser les cantines scolaires dans les zones rurales ***

Informations

Le Ministère de l'éducation nationale en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) a officiellement lancé en 2015 le programme de "CANTINES SCOLAIRES" à la CANTINE de Bondokhourey dans la préfecture de Dubréka. A travers ce programme, le gouvernement et son partenaire PAM ont installé entre 2015-2020 plus de 700 cantines scolaires dans les zones rurales les plus défavorisées notamment dans les localités de Télémélé, Tougué, Yomou, Siguiri, moussaya dans DubrékaSelon le Directeur National des cantines scolaires au Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation " Au total 1087 établissements scolaires du pays disposent de nos jours de cantines scolaires opérationnelles avec une rotation journalière suffisante pour la rétention des élèves dans les écoles. Près de 19 000 élèves bénéficient de ce programme à travers le pays".
Cependant, de nombreuses écoles en zone rurale n'ont pas encore de cantine scolaire.

Partiellement Tenu

Engagement

Doter chaque région naturelle d'un lycée technique avec cycle complet ***

Informations

Aucun lycée technique n'a encore été construit en Guinée.

Les Lycées techniques sont un modèle inspiré du système éducatif français. Ce sont des écoles secondaires qui préparent pendant trois (03) ans les apprenants aux baccalauréats technologiques. Les bacheliers issus des lycées techniques sont admis dans les Institutions d'Enseignement Supérieur vers des études de BTS, DUT ou Licences professionnelles adaptées à leur formation du secondaire.

Non encore tenu

Engagement

Mettre en place une Direction Générale de la vie scolaire supervisant la psychologie, l'orientation, la médecine scolaire, le plein air et l'assistantat social ***

Informations

La Direction Générale de la vie scolaire n'a pas été mis en place. Mais, il existe une Direction de la santé scolaire qui s'occupe en général du bien être des élèves. Cette direction intervient dans le cadre de l'assistance sanitaire en cas d'urgence sanitaire. Elle apporte de l'enseignements psychosocial mais n'intervient pas dans le cadre de l'orientation et l'assistantat social des élèves.

Non encore tenu

Engagement

Rendre le métier d'enseignant attractif par les mesures suivantes : le recrutement par concours des entrants dans les ENI et ISSEG, aide à l'accès au logement, construction d'un lycée d'application sur le site de l'ISSEG ***

Informations

Le recrutement par voie de concours des enseignants entrants dans les ENI (Ecoles Normales d'Instituteurs) est effectif depuis quelques années. Le dernier concours s'est tenu en septembre 2019. Mais, le gouvernement guinéen continue toujours d'orienter directement à l' ISSEG (Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée) certains candidats admis au baccalauréat.

Selon un syndicaliste "des travaux de construction des logements sociaux ont été lancés par le gouvernement sur le site de Kobaya dans la commune de Ratoma. Des logements sont prévue pour les enseignants dans ce projet. Les modalités d'obtention seront définies à la fin du projet."
Le lycée d'application n'est pas construit sur le site de l'ISSEG

Partiellement Tenu

Engagement

Promouvoir les institutions de formation professionnelle de type nouveau dans la dynamique de l'adéquation formation emploi ***

Informations

Pour diversifier les offres de formation et faire la promotion des institutions d'enseignement professionnel auprès des apprenants, le gouvernement a démarré la construction et rénovation de plusieurs centres de formation professionnels. En janvier 2016, le Président Alpha CONDE a lancé à Boké la construction des Écoles Régionales des Arts et Métiers (ERAM) grâce à un financement du Fonds Saoudien pour le Développement. Aujourd'hui, la construction des Ecoles Régionales des Arts et Métiers de Boké et de Siguiri est achevée.

A celles-ci, s'ajoutent d'autres écoles de formation professionnelles qui sont en cours de construction dans les préfectures de Dabola et Coyah. Elles sont financées par la Banque Islamique de Développement (BID) pour un coût de réalisation de plus de 14 millions USD.

La rénovation et/ou construction de ces infrastructures va permettre d'accroître le nombre d'Ecoles Techniques et professionnelles publiques et d'augmenter leur capacité d'accueil.

L'objectif pour l'Etat est créer un cadre approprié à l'apprentissages des étudiants pour favoriser l'adéquation formation emploi.

Encours de réalisation

Engagement

Multiplier les centres d'apprentissage sur toute l'étendue du territoire pour les enfants ne pouvant faire de longues études ***

Informations

Se basant sur des statistiques fournies par le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA), " Entre 2015 et 2019, plus de 2000 centres d'alphabétisation et 226 centres d'apprentissages de métiers (Centre NAFA) ont été construits ou réhabilités" dans les régions de Conakry, Boké, Mamou, Kankan et N'zérékoré avec pour priorités les filles et femmes déscolarisées ou non scolarisées.

Ces centres permettent aux filles et femmes qui n'ont pas eu la chance de partir à l'école ou qui ont abandonné les classes de recevoir des enseignements élémentaires et une formation de courte durée dans des métiers de coutures, de teintures, de saponification ...Ces centres sont surnommés "Centres de seconde chance".

Tenu

Engagement

Opérationnaliser 6500 enseignants alphabétiseurs déjà identifiés ***

Informations

Sur les 6500 enseignants alphabétiseurs déjà identifié, 3 800 enseignants alphabétiques ont été répartis en 2016 pour alphabétiser 200 000 jeunes et adultes dans les Centres d'apprentissages de seconde chance créés par le gouvernement.

Partiellement tenu

Engagement

Affecter 15% des dépenses budgétaires au secteur de l'éducation **

Informations

La part du budget national consacrée aux dépenses dans le domaine de l'éducation a connu une augmentation ces dernières années. De 13 % en 2016, elle a continué à progresser pour atteindre 15,37% en 2020 (Loi des finances 2020) pour un montant total de 19 888 717 321 000 GNF pour l'ensemble des ministères en charge de l'éducation. Ce chiffre est réparti comme suit :

- Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation : 1 985 280 111 000 GNF soit 9,98% ;
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : 817 094 110 000 GNF soit 4,11% ;
- Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle : 254 949 371 000 GNF soit 1,28%.

tenu

Engagement

Construire un lycée à Kollet (Tougué) *

Informations

Aucun lycée n'a été construit à Kollet. Mais depuis 2016 les autorités locales ont décidé d'ouvrir un lycée en utilisant des salles de classe complètement vétustes du collège. Ce lycée de fortune accueille actuellement les élèves de deux autres sous-préfectures: Fello Koundoua et Kouratongo.

Non encore tenu

Engagement

Dégager des moyens importants pour l'enseignement technique professionnelle, en vue de mieux répondre aux besoins des entreprises **

Informations

Cet engagement est vague et imprécis. Le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle en collaboration avec ses partenaires à mobiliser plusieurs ressources. Parmi celles-ci, il y a :

- L'augmentation du nombre d'entreprises cotisantes qui est passée de 80 à 112, soit une augmentation de 165%;
- La part du Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel dans le Budget National de Développement (BND) est passée de 48 milliards GNF en 2015 à plus de 215 milliards GNF en 2018. Soit une augmentation annuelle moyenne de 21 milliards GNF.

Ces ressources ont permis de mettre en oeuvre le programme cadre de développement de l'apprentissage dans les secteurs formel et informel.

Imprécis | Partiellement Tenu

Engagement

Démarrer la construction de trois (03) nouvelles universités et une école supérieure de l'enseignement technique ***

Informations

Aucune nouvelle université publique n'a été construite en Guinée dans la période allant de 2015-2020. C'est le cas aussi de la construction d'une école supérieure de l'enseignement technique. Mais, les anciennes Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) et Écoles de formation technique et professionnelle existantes ont bénéficié des travaux de rénovations et/ou de construction de nouveaux bâtiments. C'est le cas entre autres de l'Université de Sonfonia, (Conakry) de l'École Nationale 'Arts et Métiers (ENAM), de l'Université Gamal Abdel Nasser,(Conakry) de l'Université de Kindia, ...

Non encore tenu

Engagement

Réaménager le programme scolaire en privilégiant l'enseignement du français et des mathématiques et en introduisant l'apprentissage de l'anglais dès la 7ème année ***

Informations

Entre 2013-2016, le programme scolaire guinéen a subi un léger réaménagement. Ce réaménagement a permis d'étendre l'enseignement de l'Anglais à tout le cursus secondaire et d'expérimenter deux nouvelles stratégies d'apprentissage précoce de la lecture et de la mathématique dans les écoles. Il s'agit des approches EGRA (Early Grade Reading Assessment) pour le français et EGMA (Early Grade Mathematics Assessment) pour les Mathématiques.

Actuellement, selon un syndicaliste, les cours d'anglais sont enseignés durant tout le cycle secondaire (de la 7ème à la Terminale) dans toutes les écoles publiques et six(06) heures de cours de français et de Mathématiques pour chaque classe.

Tenu

Engagement

Organiser un concours général pour récompenser les lauréats par des bourses d'étude dans les meilleures universités étrangères ***

Informations

Le gouvernement n'a pas organisé de concours général pour récompenser les lauréats. Le Premier Ministre Ibrahima Kassory Fofana a annoncé le 06 décembre 2019, lors de la cérémonie de la troisième édition des J-awards, l'instauration par le Gouvernement guinéen à partir de l'année scolaire 2019-2020 d'une "bourse d'excellence Prof Alpha CONDE". Objectif, selon le PM, permettre aux meilleurs jeunes guinéens "d'aller partout où ils veulent dans le monde pour suivre leurs cours aux frais de la Guinée".

Cet dernier engagement n'a pas pour le moment été réalisé.

Non encore tenu

Engagement

Evaluer l'efficacité de la politique publique de financement de l'enseignement supérieur privé **

Informations

Il n'existe pas de politique publique de financement destinée aux universités privées par le gouvernement. Selon un Responsable d'une université privée, depuis la suspension en 2016 de l'orientation des boursiers de l'Etat dans les Universités privées et la fin de la première opération d'enregistrement biométrique des étudiants, les Institutions d'Enseignements Supérieur Privées n'ont reçu "Aucune mission de contrôle et/ou d'évaluation" d'une quelconque politique publique de financement.

Pourtant, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique explique la réalisation de cette promesse par la mesure gouvernementale de suspension de l'orientation des bacheliers dans les Universités privées à partir de la rentrée 2016-2017. Toujours selon les autorités, cette orientation des bacheliers dans les Institutions d'Enseignement Supérieur privées pesait fortement sur le budget de l'éducation. En guise d'exemple, de 2008 à 2017, l'Etat guinéen a déboursé '33% du budget alloué à l'enseignement supérieur soit un montant de plus 1.400 milliards de francs guinéens pour payer les bourses des étudiants orientés dans le privé, contre seulement, 27% de subvention pour les universités publiques, soit 211 milliards GNF .

Force est de constater que cette mesure expliquée par les autorités est antérieure à la déclaration de politique générale du PM Kassory Fofana dans laquelle cette promesse est issue.

Non encore tenu

Engagement

Construire des écoles préscolaires dans toutes les communes urbaines et rurales de la Guinée à l'horizon 2020 ***

Informations

Les services publics sont quasi absents dans l'enseignement préscolaire (maternelle, crèche, garderie) en Guinée. Dans le document Programme Décennal de l'Education en Guinée (PRODEG), il ressort qu'il n'existe que " seulement 2 établissements préscolaires publics" scolarisant moins de 1.000 élèves pour tout le pays.

Ce sous-secteur de l'éducation reste encore largement dominé par le privé qui représente 86% des préscolarisés du pays.

Non encore tenu



JEUNESSES

Engagement

Former plus de 600 jeunes à l'animation socio-éducative dans le cadre du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (CAFA) ***

Informations

Le ministère de la jeunesse a lancé en février 2016 une série de formations des animateurs socio-éducatifs à Conakry et dans plusieurs préfectures de l'intérieur du pays notamment à Dinguiraye, Kouroussa, Mandiana, Kérouané, Beyla, Yomou, Kankan... Au total près de 800 jeunes ont suivi des modules sur les techniques d'animation, la santé, l'environnement, la gouvernance, la citoyenneté et la consolidation de la paix. A la fin de ces séances de formations, un Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (CAFA) a été remis à chaque participant.

Actuellement, la plupart des maisons des jeunes sont gérées par ces animateurs qui ont été formés en CAFA.

Tenu

Engagement

Écouter en permanence les jeunes en vue de la prise en compte de leurs préoccupations et doléances, comme c'est le cas du projet « nos jeunes ont du talent » visant à libérer la parole des jeunes **

Informations

Il n'y a pas de cadre formel de dialogue permanent entre les jeunes et les autorités.

Cependant, le département en charge de la jeunesse explique cette promesse par la création en octobre 2018 d'un 'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) et la relance en 2019 de la plateforme dénommée "U report". Mais, actuellement, il est difficile de mesurer l'impact de ces initiatives sur la prise en compte des préoccupations de la jeunesse.

L'ONJ a pour mission de collecter les informations statistiques sur les jeunes et de mettre à la disposition des jeunes toutes les informations sur les projets et les programmes qui les concernent. Quand à la plateforme U-report, c'est un outil numérique de suivi social qui permet aux jeunes de s'exprimer à travers des SMS. Il est conçu par l'UNICEF en partenariat avec le gouvernement guinéen.

Non encore tenu

Engagement

Bâtir une maison des jeunes dans la sous-préfecture de Maci à Pita *

Informations

La maison des jeunes de Maci a été inaugurée le 22 avril 2020. Elle a été construite grâce à un financement de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC) pour un coût de réalisation de près de 400 millions de francs guinéens.

Tenu

Engagement

Construire une maison des jeunes à Dalaba *

Informations

Aucune nouvelle maison des jeunes n'a été construite à Dalaba.

L'actuelle maison des jeunes, non loin de l'hôtel de ville, a été construite sous le régime du feu Général Lansana CONTE.

Non encore tenu

Engagement

Mettre en oeuvre la stratégie nationale de microfinance inclusive ***

Informations

Cette promesse n'a pas été réalisée.

Nos différentes tentatives de demande d'informations auprès du Responsable en charge de ce projet au sein du département de la jeunesse n'ont pas abouti.

Non encore tenu

Engagement

Promulguer la Charte Africaine de la jeunesse ***

Informations

C'est en juin 2011 que le Président Alpha CONDÉ a promulgué la charte africaine de la jeunesse.. Cette promesse faite en prélude de la campagne présidentielle de 2015 avait déjà été réalisées au cours du premier mandat du Président.

Tenu

Engagement

Mettre en œuvre et pérenniser le projet "booster les compétences pour l'employabilité des jeunes" ***

Informations

Le projet "booster les compétences pour l'employabilité des jeunes" a été lancé le 3 juillet 2015 à Sékhoutouréya. Ce projet d'une valeur de 20 millions de dollars US financé par la Banque mondiale, vise à améliorer la qualité de la formation et de son adéquation aux besoins du marché de l'emploi en augmentant le taux d'emploi parmi les diplômés. A noter que la composante dudit projet intitulé "Education à l'Emploi" à été lancée le 16 janvier 2018. En avril 2018, le gouvernement a lancé un projet de formation de 520 électriciens en électricité domestique et industrielle sur une période de 3 ans.

Encours de réalisation

Engagement

Faire adopter la Loi sur le volontariat en Guinée ***

Informations

L'Assemblée Nationale a adopté la loi No 012/2015/AN portant réglementation des actions de volontariat en Guinée en juin 2015. Le Programme National du Volontariat Jeune a été ainsi érigé en Agence Nationale du Volontariat Jeunesse (ANVJ), à la même année, lui conférant ainsi la possibilité de créer un cadre de coopération administrative entre différents ministères et les associant, le cas échéant, des partenaires extérieurs à l'Etat, notamment des collectivités locales, des bailleurs de fonds, des Partenaires Techniques et Financiers internationaux ou des organisations non gouvernementales.

Tenu

Engagement

Construire une nouvelle maison des jeunes à Bantiguel (Pita) *

Informations

Aucune nouvelle maison des jeunes n'a été construite à Bantiguel. L'inauguration de l'actuelle maison des jeunes de Bantiguel remonte en 2002. Depuis cette date, elle n'a bénéficié d'aucune action de rénovation et de réhabilitation.

Non encore tenu

Engagement

Construire une nouvelle maison des jeunes à Porédaka (Mamou) *

Informations

La maison des jeunes de Porédaka est en cours de construction depuis juillet 2019. Les travaux de cette infrastructure sont financés par l'ANAFIC (Agence Nationale de Financement des Collectivités). Actuellement, le niveau d'exécution des travaux est estimé à plus de 80% (Ministère de la jeunesse)

Encours de réalisation

Engagement

Engager des concertations avec le secteur privé afin de construire ensemble des initiatives destinées à renforcer l'employabilité de la jeunesse guinéenne **

Informations

Le département en charge de la jeunesse explique cette promesse par le Projet Booster les Compétences pour l'Employabilité des Jeunes (BOCEJ). Mais, le lancement de ce projet et sa mise en œuvre sont antérieurs à la nomination de Ibrahima Kassory FOFANA à la tête de la primature.

Officiellement lancé en juillet 2015 par le Président Alpha CONDÉ, le projet BOCEJ est une initiative du Gouvernement guinéen pour résorber le taux de chômage chez les jeunes diplômés des universités et des écoles de formation technique et professionnelle du pays. Elle a pour objectif d'améliorer la qualité de la formation en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi afin d'accroître le taux d'emplois chez les jeunes diplômés. Ce projet est financé par la Banque Mondiale à plus de 20 millions de dollars et est censé prendre fin en décembre 2020.

Non encore tenu

Engagement

Mettre en place une initiative de politique publique destinée à conjoncturellement booster l'emploi des jeunes et des femmes le temps que le tissu industriel guinéen vient reprendre le relais permettant de faciliter l'emploi pour tous ***

Informations

Le gouvernement guinéen en partenariat avec ses partenaires a initié plusieurs projets et programmes pour répondre conjoncturellement à l'employabilité des jeunes. C'est le cas entre autres du Programme d'APPUI à l'intégration Socio-économique des jeunes (INTEGRA) lancé en novembre 2018. Ce programme est financé par le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique à hauteur de 65 millions de dollars. L'objectifs du programme INTEGRA est de Promouvoir l'entreprenariat chez les jeunes tout en les aidant d'une part, à lancer des activités novatrices génératrices de revenus et d'autre part, à consolider leurs activités entrepreneuriales à travers des appuis techniques et financiers qui visent à favoriser le développement et la création de richesses.

Encours de réalisation

Engagement

Poursuivre la construction et la rénovation des maisons de jeunes sur toute l'étendue du territoire national ***

Informations

Entre 2015-2020, plusieurs maisons des jeunes ont été construits ou réhabilités dans la capitale et à l'intérieur du pays. A conakry par exemple, les maisons des jeunes de Matam, Hafia, Nongo, Taouyah qui ont bénéficié certaines d'une rénovation et d'autres entièrement reconstruites. Pour l'intérieur du pays, certains lieux de regroupement des jeunes ont été rénovés et/ou construits soit par l'ANAFIC ou à l'occasion des fêtes tournantes de l'indépendance. C'est le cas notamment des maisons des jeunes de Kankan, Maci (Pita), Porè daka (Mamou)..

En attendant d'obtenir les financements, les chantiers des maisons des jeunes de Matoto, Belle-vue, Sangoya,..sont actuellement arrêtés.

Partiellement tenu

Engagement

Mettre en oeuvre la stratégie nationale de microfinance inclusive ***

Informations

Cette promesse n'a pas été réalisée. Nos différentes tentatives de demande d'informations auprès du Responsable en charge de ce projet au sein du département de la jeunesse n'ont pas abouti.

Non encore tenu



ECONOMIE ET FINANCES

Engagement

Améliorer les conditions de création et d'épanouissement des entreprises ***

Informations

Ces dernières années, plusieurs actions ont été posées pour faciliter le processus de création et d'épanouissement des entreprises en Guinée. En 2017, l'Agence pour la Promotion des Investissements Privés (APIP) a créé une plateforme numérique appelée Système d'Enregistrement des Entreprises (SYNERGUI) avec notamment pour objectif "le traitement en ligne des demandes de création et l'accomplissement des paiements y afférents". Malheureusement, cette plateforme ne fonctionne pas actuellement (début août 2020).

En juillet 2020, l'APIP a inauguré à conakry et ses environs un système mobile appelé "APIP MOBILE" pour faciliter aux entrepreneurs le processus de création des entreprises. Aussi, l'APIP a signé le 1er juillet 2020 un partenariat avec Orange Finances Mobiles Guinée pour offrir la possibilité aux potentiels entrepreneurs, le paiement en ligne des frais liés à la création d'entreprises. Selon le Directeur Général de l'Organe Finances Mobiles, l'intégration avec le système de paiement est en cours sur le site créé par l'APIP.

Toutefois, cet environnement reste toujours parmi les moins attractifs en Afrique subsaharienne. Selon le classement Doing Business de la Banque mondiale Édition 2018, la Guinée occupe la 153ème place sur 190 pays avec un score de 49,8 pour la distance de la frontière. La moyenne régionale en Afrique Subsaharienne est de 50,43.

Partiellement tenu

Engagement

Préparer une nouvelle législation pour encadrer les Partenariats Public- Privé afin d'attirer les investisseurs nationaux et étrangers ***

Informations

La loi n°2017-32 sur les Partenariats Publics-Privés (PPP) a été adoptée le 4 juillet 2017 et promulguée par décret le 24 octobre 2017. Mais, elle n'est pas encore été publiée au journal officiel de la république.

Non encore tenu

Engagement

Améliorer la gestion de la taxe de consommation téléphonique par la création d'un Fonds D'investissement Stratégique ***

Informations

Le Fonds d'investissement stratégique n'est pas encore créé. Mais, depuis juillet 2015, le gouvernement guinéen a institué de nouvelles impositions fiscales dans le domaine de la téléphonie notamment la Taxe sur la Consommation Téléphonique (TCT) et la Taxe sur l'Accès aux Réseaux Téléphoniques (TARTEL).

Non encore tenu

Engagement

Poursuivre les efforts de réformes engagées depuis 2011, notamment en termes d'assainissement et de rationalisation de la gestion publique ***

Informations

Ces dernières années, le gouvernement a entrepris de nouvelles réformes pour assainir et rationaliser la gestion des dépenses publiques. Le groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) concède dans son Document de stratégie-pays 2018-2022 sur la Guinée, qu'en matière de gestion des finances publiques, les autorités du pays ont mené depuis 2014 des réformes qui ont abouti notamment à l'introduction à partir de 2016 de la pluri-annualité budgétaire, la préparation du Document de Programmation Budgétaire Pluriannuel (DPBP) et des Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) au niveau sectoriel.

En mars 2018, souligne le même document, une évaluation du système de Gestion des Finances publiques (GFP) selon méthodologie PEFA a été effectuée avec l'appui du FMI et d'autres Partenaires Techniques et Financiers. Il ressort de cette évaluation, que le pays a enregistré entre 2013 et 2018 quelques progrès si l'on en juge par l'amélioration de la transparence des finances publiques, avec une meilleure documentation budgétaire annexée aux lois de finances ; de l'accès du public aux informations budgétaires marqué par la publication du budget citoyen et, la performance des relations budgétaires avec les collectivités locales ; de l'examen des budgets par l'Assemblée nationale dont la portée s'est enrichie avec la tenue d'un premier débat d'orientation budgétaire sur la base du document de programmation budgétaire pluriannuel (DPBP) 2018-2020 et de la gestion relativement transparente des marchés publics, suite notamment à la mise en concurrence de plus de 80% de marchés publics passés.

Par contre, malgré ces résultats, le système de gestion des finances publiques en Guinée présente d'importantes faiblesses, en particulier celles relatives à la fiabilité du budget de l'Etat au regard des écarts très significatifs entre les budgets exécutés et ceux approuvés ; la comptabilité et le reporting en raison des longs délais dans l'enregistrement et le rapprochement comptables des opérations de l'État ; la supervision et l'audit externe en raison de l'inexistence de rapports d'audits externes portant sur les comptes de gestion et autres états financiers.

Partiellement tenu

Engagement

Poursuivre la mise en oeuvre d'une politique monétaire prudente pour la maîtrise de l'inflation ***

Informations

Le gouvernement est parvenu à maîtriser l'inflation ces dernières années. Depuis 2015, le taux " d'inflation est en dessous de 10%". De 8,2% en 2018, l'on se retrouve avec un taux de 9,7% en 2019.

Par contre, malgré ces résultats, avec le contexte économique défavorable lié à la pandémie de la COVID-19, le taux d'inflation du pays risque de dépasser 10% en 2020 (Prévisions de la Banque Africaine de Développement).

Partiellement tenu

Engagement

Préserver la stabilité macro-économique pour favoriser l'investissement et la lutte contre la pauvreté ***

Informations

Depuis quelques années, le gouvernement est parvenu à maintenir les équilibres macro-économiques de la Guinée. Cela se matérialise par la croissance du PIB. Selon la Banque Africaine de Développement (BAD), le taux de croissance du PIB de la Guinée est passé de 6% en 2018 à 6,2% en 2019. Mais, avec la pandémie du Covid-19, la croissance du PIB est désormais attendue à des niveaux nettement inférieurs, soit 1,4% en 2020 et 5,8% en 2021 dans le scénario de base, et -1,8% en 2020 et 3,8% en 2021 dans le scénario pessimiste, prédit la BAD.

Aussi, à travers l'Agence Nationale d'Inclusion économique et Sociale (ANIES), le Gouvernement guinéen espère lutter contre la pauvreté en faisant des transferts monétaires aux ménages vivant dans l'extrême pauvreté.

Partiellement tenu

Engagement

Mettre en oeuvre les dispositions de la Loi Organique relative à la Loi des Finances (LORF) et du Règlement Général de Gestion Budgétaire et de Comptabilité Publique (RGGBC) ***

Informations

C'est en juillet 2012 que la nouvelle Loi Organique Relatives aux Lois des Finances (LORF) a été adoptée. Depuis son adoption, les dispositions de ce nouveau cadre réglementaire ne sont pas toutes appliquées dans la gestion des finances publiques. Mais, certaines Institutions internationales notamment le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) ont aidé le gouvernement à mettre en oeuvre des programmes de réformes qui ont permis d'assainir les finances publiques et de moderniser la préparation budgétaire en Guinée. Parmi ces réformes, il y a entre autres l'introduction en 2016 de la pluri annualité budgétaire, la préparation du document de programmation budgétaire pluriannuel (DPBP) et des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT). Aussi, "l'exécution budgétaire a été progressivement enrichie par de nouveaux instruments, et des manuels de procédures comptables alignés sur le nouveau cadre légal ont été progressivement adoptés". Par contre, malgré ces résultats, force est de constater que le nouveau cadre de réglementation de la gestion des finances publiques reste encore "largement inappliquée".

Partiellement tenu

Engagement

Poursuivre la mise en oeuvre d'une politique monétaire prudente pour la maîtrise de l'inflation ***

Informations

Le gouvernement est parvenu à maîtriser l'inflation ces dernières années. Depuis 2015, le taux " d'inflation est en dessous de 10%". De 8,2% en 2018, l'on se retrouve avec un taux de 9,7% en 2019.

Par contre, malgré ces résultats, avec le contexte économique défavorable lié à la pandémie de la COVID-19, le taux d'inflation du pays risque de dépasser 10% en 2020. (Prévisions de la Banque Africaine de Développement.

Partiellement tenu

Engagement

Adopter un programme national de formalisation progressive du secteur informel ***

Informations

Le programme national de formalisation du secteur informel n'a pas été adopté. Mais, le gouvernement a mis en place des mesures visant à inciter les entrepreneurs du secteur informel à formaliser leurs entreprises. En décembre 2017, le Ministère du budget a inauguré le secrétariat permanent du suivi des Centres de Gestion Agréés (CGA), une structure créée pour inciter les opérateurs économiques du secteur informel à se formaliser. Cette action a été suivie par la création des Centres de Gestion Agréés dans les communes de Ratoma et Matam. Selon les autorités, ceux qui acceptent d'adhérer à ces centres pourront bénéficier d'un certain nombre d'allègements fiscaux. "50% pendant 3 ans, ensuite 25% l'année suivante et 10% pour la dernière année". Aussi, ils "bénéficieront des formations de renforcement des capacités sur la gestion de l'entreprise, la tenue des livres comptables, mais aussi le rapport entre les opérateurs économiques et l'administration".

Malgré toutes ces actions, beaucoup d'acteurs du secteur informel peinent encore à formaliser leurs structures auprès de l'Etat.

Partiellement tenu

Engagement

Renforcer le programme économique conclu avec les Institutions Financières Internationales ***

Informations

La Guinée a conclu plusieurs programmes économiques avec les Institutions Financières Internationales comme le Fonds Monétaire internationale (FMI), l'Union Européenne, la Banque Africaine de Développement. Parmi ces accords économiques nous pouvons citer le programme FEC (Facilité Elargie de Crédit), le Fonds fiduciaire Européen.

L'accord triennal Facilité Elargie de Crédit avec la Guinée a été approuvé le 11 décembre 2017 par le FMI. Il porte sur un montant de 170,1 millions de dollars. Il vise à renforcer la résilience, à accroître l'investissement public dans les infrastructures tout en préservant la stabilité, à renforcer les dispositifs de protection sociale et à promouvoir le développement du secteur privé. Au titre de la 4e revue de ce programme, en avril 2020, le Conseil d'Administration du Fonds a approuvé un décaissement de plus de 23,5 millions de dollars en faveur de la Guinée. Ce qui porte le total à environ 117,6 millions de dollars au titre de cet accord.

- En 2017, la Guinée a été déclarée pays éligible au Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique. Dans ce cadre, l'institution a décidé de financer d'un montant de 670 milliards de francs guinéens (65 millions d'euros) en don, la mise en œuvre du Programme d'appui à l'intégration socio-économique des jeunes (INTEGRA). Ce programme vise à créer des opportunités pour la jeunesse guinéenne à travers la préparation à la vie professionnelle dans les écoles, la réalisation d'infrastructures économiques en haute intensité de main d'œuvre, la formation professionnelle, la création d'emplois durables et le développement de l'entrepreneuriat en Guinée.

Encours de réalisation

Engagement

Ramener les recettes fiscales d'un niveau de 16% à celui de 20% d'ici 2020 **

Informations

Cette promesse n'est pas encore réalisée. Les recettes fiscales qui ont été inférieures de 0,6 point de pourcentage aux prévisions de la Loi des Finances rectificative, ont à peine augmenté à 12,5% du PIB en 2019 », note la Banque mondiale sur son site web

<https://www.banquemondiale.org/fr/country/guinea/overview>.

Ce chiffre est nettement en dessous du niveau où ces recettes fiscales étaient en juin 2018 quand le Premier ministre déclarait la politique générale de son gouvernement.

Non encore tenu

Engagement

Envisager la digitalisation de notre fiscalité afin d'être chaque jour plus performant **

Informations

Des actions sont entrainés d'être mises en oeuvre pour permettre au système fiscal guinéen d'avancer progressivement vers la digitalisation à travers plusieurs initiatives notamment l'institutionnalisation en 2019 d'un numéro d'identification fiscale (NIFP), le paiement de certains impôts et taxes à travers les moyens de paiement électronique disponibles, la dématérialisation des procédures de décaissement budgétaire de l'Etat. Ces initiatives ont permis de digitaliser le processus de paiement des Impôts et taxes dus par les grandes et moyennes entreprises évoluant dans notre pays et créer un cadre sécuritaire pour les recettes étatiques et les opérateurs économiques. Toutefois, ces nouvelles réformes notamment le NIFP suscite des controverses dans le milieu des affaires. "on a du mal à s'inscrire au NIF. Notre entreprise n'est pas répertoriée au niveau du service des grandes entreprises, mais des petites entreprises pour lesquelles le NIF n'est pas obligatoire. Tout au plus, quand tu as un marché avec l'Etat, celui qui te paie retient 10% au profit de l'Etat qu'il doit verser au Trésor public. Moi je préfère ça, parce que le NIF oblige la production mensuelle de l'État financier de l'entreprise à déposer aux impôts. Moi je n'ai pas le temps matériel de faire le bilan de mon entreprise chaque mois. Chaque année, oui. Le NIF, quand il a été créé, était censé prendre en charge cette problématique, en introduisant tous les instruments qui vont avec ; c'est-à-dire : la facturation, l'organisation de la gestion, les facilitations (parce que l'entreprise n'est pas obligée de payer l'impôt dans tout ce qu'elle gagne)... Donc, ça ne suffit pas de créer le NIF, il faut créer tout un environnement pour ce service puisse jouer pleinement son rôle" explique un Chef d'entreprise.

En cours de réalisation

Engagement

Construire des agences de la Banque Centrale à l'intérieur du pays pour renforcer le processus de bancarisation de l'économie ***

Informations

Aucune nouvelle agence de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) n'a été construite à l'intérieur du pays. Même celles qui étaient en chantier avant 2015 notamment l'agence de Mamou pourraient ne pas finir avant la fin de cette année, nous a expliqué un fonctionnaire. Les anciennes agences sont généralement situées dans les chefs lieux des régions administratives.

Non encore tenu

Engagement

Poursuivre la modernisation du système des paiements et le développement de la monétique ***

Informations

Ces dernières années, le gouvernement a engagé des réformes en matière de modernisation des systèmes de paiement et de développement de la monétique. Parmi ces réformes il y a :

- La mise en place par la BCRG d'un cadre réglementaire de l'activité d'émission, de distribution et gestion de la monnaie électronique, le 31 Mars 2015 ;
- Le traitement automatisé des Chèques et la Compensation Automatisée des Chèques (ACP/ACH), Le Règlement Brut des Gros Montants (RTGS) et le traitement automatisé des titres (SSS) par la Banque Centrale de la République de Guinée ;
- La publication en juillet 2017 de la loi relative aux Institutions Financières Inclusives. A celle-ci, s'ajoutent plus d'une dizaine de textes d'application (décisions, instructions) et la loi qui régissent la sécurité financière en Guinée ;
- L'interconnexion de toutes les banques commerciales du pays y compris leurs agences. De sorte que toutes les transactions au niveau du système de paiement national se fasse en temps réel.

Actuellement, il y a quatre établissements de monnaie électronique : Orange Finances Mobiles Guinée, MTN Mobile Money, Yup et Pay Card.

Aussi, le Projet de Switch national, piloté par la Guinéenne des monétiques, pourrait à terme favoriser non seulement l'interopérabilité des établissements de monnaie électronique.

Tenu

Engagement

Faire l'audit et le règlement de la dette intérieure ***

Informations

L'audit de la dette intérieure a été réalisé par un cabinet externe C2G sur financement de l'Agence Française de Développement (AFD) et un comité de règlement a été mis en place. Le 11 avril 2017, une liste des entreprises et/ou des personnes qui estiment que l'Etat leur doit a été publiée sur le site internet du ministère de l'économie. Selon l'ancienne Ministre de l'économie et des Finances, " Sur une dette totale pré-identifiée par la Direction Nationale de la dette intérieure de GNF 28 149 milliards, l'audit à l'issue de sa mission a ramené ce montant à GNF 2 194 milliards". Par contre, le gouvernement guinéen reste encore devoir à beaucoup d'entreprises et industries locales.

Partiellement tenu

Engagement

Améliorer les recettes budgétaires provenant des taxes sur l'économie numérique, le tabac et l'alcool ***

Informations

En mars 2015, le gouvernement à travers la loi L/2015/002AN a introduit de nouvelles impositions fiscales sur l'Accès aux Réseaux Téléphoniques (TARTEL) et la Taxe sur la Consommation Téléphonique (TCT). Ces nouvelles taxes ont permis d'accroître les recettes budgétaires provenant de l'économie numérique, de l'alcool et ses produits dérivés.

Par exemple, se basant sur les chiffres fournis par les Lois des Finances, les recettes en provenance des taxes sur l'accès aux réseaux sont passées de 124 000 000 000 GNF en 2019 à 204 700 332 000 GNF dans loi des Finances 2020 soit une augmentation de 80 700 332 000 GNF. La Taxe sur la consommation téléphonique quant à elle, est passée de 790.000.000 en 2019 à 905 283 425 GNF en 2020 soit une augmentation de 115 283 425 000.

L'application de la nouvelle législation (L/2019/0051/AN) sur le tabac et les boissons alcoolisées est récente. Elle est en entrée en vigueur qu'en janvier 2020. Donc, il est difficile d'évaluer les recettes provenant de ces produits avant la fin de l'année 2020.

Cependant, cette nouvelle loi a modifié et complété l'article 432 du Code Général des Impôts (CGI) qui dispose : "La taxe sur les boissons alcoolisées est applicable aux bières et autres boissons alcoolisées produites en République de Guinée. La taxe est fixée à 15 % du prix de vente hors taxe."

Selon l'article 9 de la même Loi, les importations de cigarettes sont soumises au Droit d'Accises au taux de 30 % de la valeur CAF à compter du 1er janvier 2020. Sont concernés par cette disposition les produits du tabac ci-après : Cigares et Cigarillos contenant du tabac; Cigarettes contenant du tabac; Cigares, Cigarillos et Cigarettes en succédanés de tabac et le Tabac pour pipe à eau.

Partiellement tenu

Engagement

Assurer le respect des obligations issues du programme FEC (Facilité Elargie de Crédit) du FMI en cours **

Informations

Depuis l'admission de la Guinée au Programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC) du Fonds Monétaire Internationale (FMI), les différentes revues du Programme FEC par le FMI ont toutes été concluantes et ont permis au pays d'obtenir des Fonds pour préserver la stabilité macro-économique du pays. Le 6 avril 2020, le Conseil d'Administration du FMI a achevé la quatrième revue et approuvé un décaissement de 23,5 millions de dollars en faveur de la Guinée. Celle-ci fait suite aux trois précédentes, respectivement en juillet et décembre 2018 et en juillet 2019 pour un montant de 68 millions de dollars. A l'achèvement de cette revue, le FMI a dévoilé dans un communiqué les mesures que les autorités guinéennes ont prises dans le cadre du Programme FEC. Il s'agit, entre autres, d'adopter un mécanisme d'ajustement automatique des prix du pétrole et de faire avancer la réforme pluriannuelle des tarifs de l'électricité; une stratégie prudente en matière d'emprunts extérieurs et de continuer à limiter les interventions de la banque centrale sur le marché des changes.

Plusieurs spécialistes nuancent la portée de ces "réussites" parce qu'il est rare de voir un pays de la sous-région qui n'a pas un programme concluant avec le Fonds Monétaire International. L'explication serait que les Etats africains font tout pour respecter les critères même s'il faut faire des simulations de situations financières.

Tenu

Engagement

Impliquer les banques commerciales pour le recouvrement de certains produits fiscaux **

Informations

La Direction Nationale des Impôts a signé des partenariats avec certaines banques locales notamment ECOBANK, United Bank of Africa (UBA) pour recouvrir certains produits fiscaux. Ecobank recouvre les droits de timbres sur les véhicules d'occasion à l'importation. Tandis que le partenariat avec, entre autre, UBA, Orabank est pour la vente des vignettes.

Le premier partenariat (ECOBANK) permet aux transitaires de payer leurs droits au guichet dédié qui émet un bordereau de paiement sur la base duquel la DNI leur délivre un numéro d'immatriculation fiscale (NIF) qui leur permet d'engager la procédure douanière pour sortir les véhicules du port. Le dernier, avec UBA et autres banques a permis d'accroître les recettes de l'Etat dans la vente des vignettes.

Tenu

Engagement

Dématérialiser complètement les procédures de recouvrement des impôts et taxe **

Informations

Les procédures de recouvrement des Impôts et taxes ne sont pas complètement dématérialisés. Mais, une grande partie des impositions fiscales et douanières sont aujourd'hui payé par la voie électronique notamment orange money et/ou dans les agences des banques de la place. Aussi, il y a la possibilité de paiement électronique des factures d'eau et d'électricité. Ces initiatives de digitalisation progressive du système fiscale ont permis d'augmenter les recettes de l'Etat. Par exemple, en 2017, la dématérialisation de la vente des vignettes a permis au gouvernement de tripler ses recettes dans ce domaine. selon une tribune publiée par le porte-parole d'alors du gouvernement. « En 2017, l'Etat guinéen aurait récolté 34 milliards de Francs guinéens (toujours selon le porte-parole du gouvernement), dont 28 milliards de Francs à travers le canal Orange Money. Mais, en 2019, ce chiffre a largement baissé "12 milliards GNF pour 65 000 vignettes vendues" suite à la reprise d'une partie de la vente directe de vignettes par les services des impôts et la diversification des partenariats avec d'autres institutions financières.

En cours de réalisation

Engagement

Veiller à ce que l'imposition des grandes entreprises internationales opérant en Guinée dépende davantage de la réalité de leurs activités économiques dans notre pays *

Informations

Selon les informations de Lahidi, le gouvernement déploie chaque année des vérificateurs auprès de certaines grandes entreprises pour s'assurer que celles-ci paient exactement les impositions dues à leurs activités économiques. Mais, certains observateurs du domaine estiment que l'Etat guinéen n'est pas très exigeant envers certaines multinationales notamment les entreprises minières, qui ne paieraient pas l'impôt en fonction de leurs activités économiques.

En cours de réalisation

Engagement

Réorganiser profondément l'actuelle Direction Nationale des Impôts pour mieux répondre aux attentes d'une Administration fiscale moderne **

Informations

Le processus de réorganisation de la Direction Nationale des Impôts (DNI) est en cours. En 2019,un diagnostic stratégique visant la refondation et la modernisation de l'administration fiscale guinéenne a été réalisé avec l'appui de l'Union Européenne et le Fonds Monétaire International. Selon un expert des finances publiques, ce diagnostic, qui a impliqué divers partenaires nationaux et internationaux a permis l'élaboration d'un nouveau cadre organique pour la DNI afin que celle-ci soit réorganisée à l'image des administrations fiscales modernes. A la suite de cet audit diagnostic, le ministre du budget, Ismaël Dioubaté a pris un arrêté le 19 février portant attributions et organisations de la Direction Nationale des Impôts. Avant cet arrêté, l'administration fiscale guinéenne était caractérisée par une centralisation excessive. Tous les services administratifs des impôts étaient localisés à un seul endroit.

Le nouveau texte organique sépare distinctement l'administration fiscale guinéenne en deux: un centre de pilotage constitué uniquement de la Direction Nationale des Impôts et les centres opérationnels composés des services déconcentrés à compétence nationale, régionale préfectorale et communale. Ces derniers comprennent entre autres les Inspections Régionales des Impôts , les centres des Impôts des grandes entreprises, les services des impôts des préfectures et des communes.

En cours de réalisation

Engagement

Déployer un cadre structuré d'actions pour réduire la taille encore trop grande du secteur informel **

Informations

Il n'y a pas de programme spécifique dédié à la conversion de l'économie informelle en Guinée. Mais, le gouvernement a mis en place deux (02) mécanismes pour inciter les entrepreneurs évoluant dans l'informel à formaliser leurs entreprises. Le Premier, est un système mobile appelé "APIP MOBILE" déployé en juillet 2020 à Conakry et ses environs par l'Agence pour la Promotion des Investissements Privés (APIP) afin de permettre aux Chefs d'entreprises de gagner en temps dans le processus de création des entreprises et encourager ceux de l'informel à s'enregistrer. Le deuxième, c'est la mise en place des centres de Gestion Agréés dans certaines communes notamment à Matam, en 2018 et à Ratoma, en mars 2019.

Malgré l'inexistence d'un programme spécifique pour la reconversion des entreprises informelles, ces deux mécanismes ont quand même permis d'améliorer l'encadrement du secteur informel guinéen et de réduire sa trop grande taille.

Partiellement tenu

Engagement

Poursuivre la mise en œuvre des politiques publiques visant à garantir un environnement des affaires plus incitatif à l'investissement privé **

Informations

Ces dernières années, l'environnement des affaires a évolué en Guinée à travers la mise en œuvre de certaines réformes notamment la simplification du processus de création des entreprises, la création d'un guichet unique, la révision du code des investissements tout comme le code minier, la création d'un cadre juridique et réglementaire conforme aux normes de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique) dont la Guinée est membre.

Malgré ces améliorations, cet environnement reste encore parmi les moins attractifs en Afrique de l'ouest. Selon le classement Doing Business 2018 de la Banque Mondiale, la Guinée occupe la 153ème place sur 190 pays avec un score de 49,8 pour la distance de la frontière. La moyenne régionale en Afrique Subsaharienne est de 50,43

Partiellement tenu

Engagement

Réduire drastiquement et centraliser auprès du ministère en charge du budget les exonérations fiscales **

Informations

Les exonérations fiscales en Guinée ne sont pas encore conformes aux normes internationales. Elles ne sont pas aussi centraliser auprès du ministère en charge du budget. Dans un rapport sur la Guinée, publié en mai 2019, la Banque Mondiale révèle que les exonérations de TVA prévues dans le code des investissements coûtent cher (0,30 % du PIB par an) et sont contraires aux directives de la CEDEAO. Le rapport souligne que les déficits de recettes ont favorisé une accumulation des arriérés de remboursement de TVA (0,75 % du PIB), entraînant un impact injuste sur les exportateurs et les investisseurs internationaux. Mais, les auteurs estiment qu'en s'attaquant ensemble à ces deux problèmes, on pourrait améliorer la prévisibilité du code des impôts avec un coût fiscal net minimal.

Non encore tenu

Engagement

Mener une politique plus agressive de développement du partenariat public-privé **

Informations

La loi qui encadre le partenariat public-privé a été adoptée en juillet 2017 par l'Assemblée Nationale et promulguée en octobre de la même année, mais, elle n'est pas encore publiée au Journal Officiel de la République. Ce qui fait qu'elle n'est opposable qu'à l'Etat et non aux investisseurs privés. Malgré cela, le gouvernement a mis en place un cadre juridique et réglementaire permettant aux investisseurs privés de nouer des partenariats avec l'Etat dans certains domaines. Par exemple, dans le secteur de l'énergie, selon un spécialiste "Il y a des textes qui permettent de nos jours à un partenaire de venir construire une centrale thermique, produire de l'électricité et la vendre à l'Etat." Aussi, dans le domaine de l'économie numérique, certaines banques et entreprises de téléphonie mobile collaborent avec l'Etat dans le cadre de la dématérialisation des paiements de certains impôts et taxes. C'est le cas du paiement des vignettes dans certaines banques de la place, des factures d'eau à la Société des Eaux de Guinée (SEG) et les factures d'électricité à Electricité de Guinée (EDG).

Encours de réalisation

Engagement

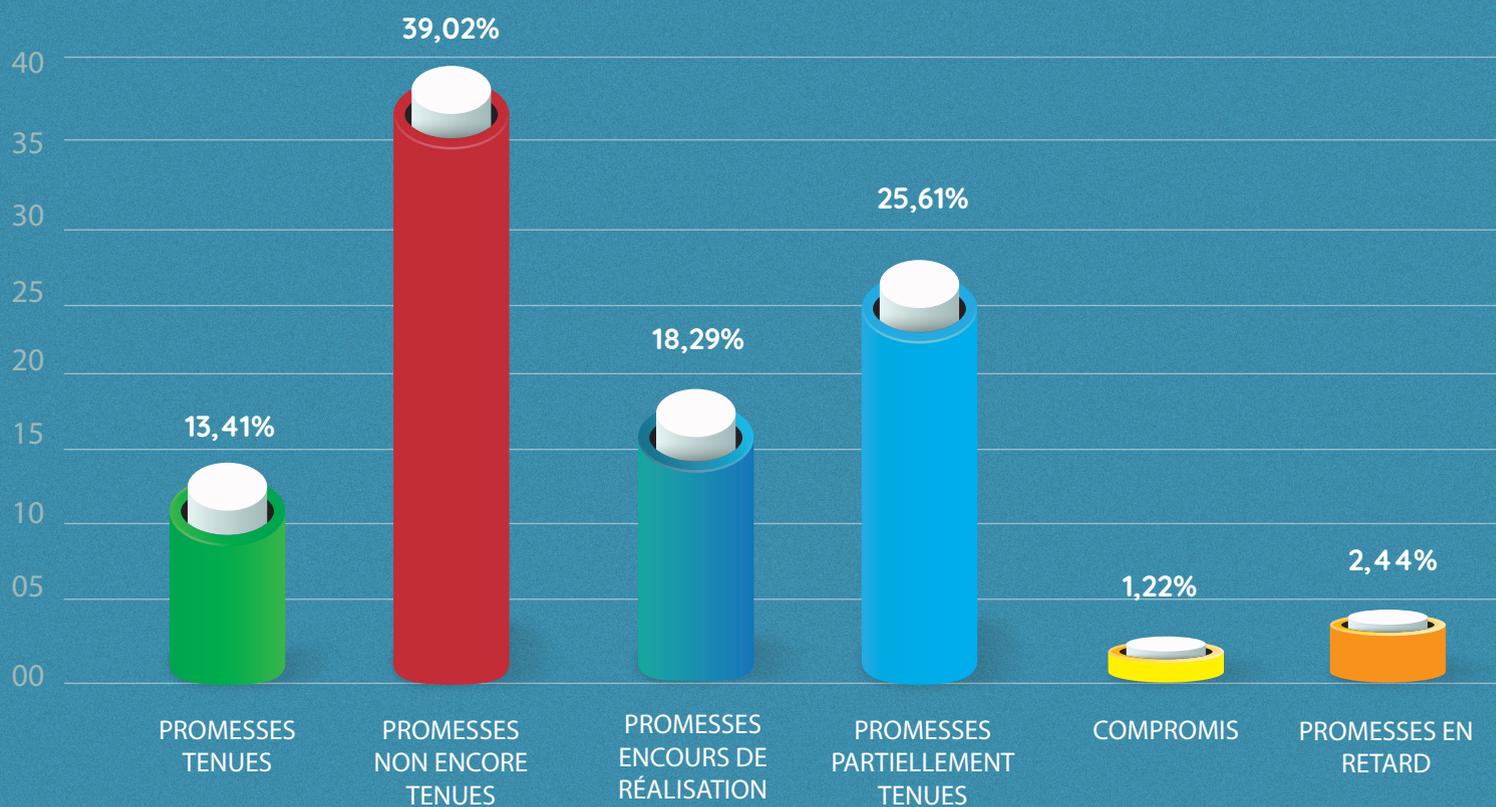
Constituer un groupe d'experts nationaux et étrangers pour faire des propositions en vue de la maîtrise de notre politique en matière d'exonérations **

Informations

Aucun groupe d'experts nationaux et étrangers n'a été constitué depuis juin 2018 pour expressément faire des propositions à l'Etat en vue d'une meilleure maîtrise de la politique guinéenne en matière d'exonérations. Toutefois, le 2 février 2019, une Mission d'Appui à la Mobilisation des Ressources Internes (MAMRI) a été créée et placée sous l'autorité du Premier ministre en vue d'accroître significativement la mobilisation des ressources internes et d'accompagner la modernisation des administrations fiscales et les autres régies financières de l'Etat

Non encore tenu

6^{ÈME} RAPPORTS PARTIEL D'ÉVALUATION LAHIDI



VII - EQUIPES

Chef de Projet: Mamadou Alpha Diallo

Responsable collecte de données: Mamoudou Baro Condé

Responsable de communication: Sayon Idovic Loua

Responsable Financière: Fatoumata Guirassy

Développeur Web: Ousmane Cissé

Collaborateurs externes:

Economie: Bachir Sylla

Education: Mamadou Lamine Bah

Transport et Travaux publics & Jeunesse : Abdoulaye Sadio Diallo



Lahidi signifie Promesse ou Engagement en Soussou ou en Malinké. A travers la plateforme numérique www.lahidi.org, l'initiative suit et évalue les promesses électorales du Président de la République et de son gouvernement.

Avec l'appui financier de:  **OSIWA**

www.lahidi.org

  @lahidiGn